



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec

Rapport d'activités

2013-2014

LA FORCE DU RÉSEAU



Table des matières

01

Le plus important réseau de gens d'affaires
du Québec

Mission - 02

Mot du président du conseil - 03

Mot de la présidente-directrice générale - 05

La FCCQ renouvelle sa gouvernance - 07

Faits saillants - 08

Les membres - 10

14

Un réseau influent, une communauté
d'affaires engagée !

Les grands dossiers 2013-2014 - 16

La FCCQ, partenaire de développement économique QC-USA - 36

Le réseau des chambres : une force active partout au Québec - 38

41

Les événements d'un réseau en action !

Des reconnaissances méritées, des prix convoités - 43

Des événements prisés, des échanges sur des enjeux de fond - 52

59

Des partenariats partout
au Québec

63

L'équipe et les membres

64 - Bureau de direction

65 - Conseil d'administration

68 - Comités sectoriels et présidents

69 - Mémoires

70 - Employés

71 - Les nouveaux membres

Le plus important
réseau de gens
d'affaires du
Québec

Grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois.

Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Mission

01

Appuyer le développement des entreprises de l'ensemble des secteurs économiques et des régions.

02

Plaider en faveur de la création de richesse qui repose largement sur la culture entrepreneuriale et l'innovation, et qui contribue à accroître la qualité et le niveau de vie des citoyens et le développement des collectivités.

03

Prendre appui et soutenir un réseau de chambres de commerce présentes sur l'ensemble du territoire québécois et agir comme agent facilitateur auprès de ce réseau.

Mot du président du conseil



RENAUD CARON
Président du conseil
2013-2014

C'est un grand honneur d'avoir présidé la Fédération des chambres de commerce du Québec au cours de l'exercice 2013-2014.

Je suis particulièrement fier de l'aboutissement de l'important travail de révision de la gouvernance de l'organisation, un chantier amorcé en 2012. Cette actualisation nous permet de renforcer davantage la capacité d'action de la FCCQ et d'allier de façon encore plus efficace les deux réalités qui la composent : d'une part, un réseau dynamique de 143 chambres de commerce et, d'autre part, une chambre provinciale qui compte plus de 1 100 entreprises issues d'une grande diversité de secteurs économiques. Face à une conjoncture économique et sociale en profonde mutation, à l'accélération de l'actualité et à la complexité des enjeux, notre nouvelle gouvernance nous permettra de gagner en souplesse et efficacité tout en demeurant représentatifs de l'ensemble de nos membres.

Dans un contexte de précarité des finances publiques et de ralentissement de plusieurs secteurs de l'économie, la FCCQ a redoublé d'ardeur pour assurer son rôle de partenaire de changements pour une économie vibrante du Québec. Les orientations de son plan stratégique 2012-2016, inspirées d'une vision économique 2020 qui met de l'avant les quatre principaux défis du Québec, ont guidé, une fois de plus, les actions de la FCCQ dans la promotion des grands dossiers économiques. Ces quatre grands axes – l'accroissement de la productivité, le raffermissement de la culture entrepreneuriale, le développement de la main-d'œuvre et l'encouragement d'un gouvernement facilitateur de développement économique – ont ainsi été le moteur de ses interventions.

Parmi les nombreux enjeux qui nous préoccupent, nous avons participé activement au comité de suivi sur la future politique industrielle mise sur pied par le précédent gouvernement, auquel j'ai été appelé à contribuer directement. Avec le comité Manufacturier, nous avons formulé plusieurs recommandations sur le projet des Gazelles et nous allons poursuivre cette collaboration au cours des prochains mois pour soutenir la mise en place d'un

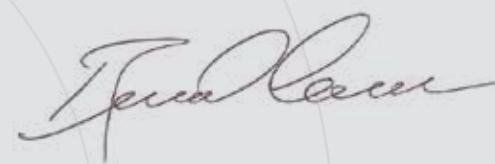
programme qui tienne compte de la réalité des entreprises québécoises. Un débat mis en place durant la campagne électorale a aussi permis de faire connaître à nos membres les priorités des principales factions politiques sur la relance du secteur manufacturier et leurs propositions pour hausser la productivité et soutenir l'innovation.

En outre, afin de représenter efficacement les intérêts économiques des membres et du Québec sur la scène fédérale, l'organisme a consolidé ses liens avec le gouvernement du Canada, les dirigeants des ministères et les organismes publics fédéraux. Nous avons rencontré le premier ministre, les différents caucus et l'ensemble des sous-ministres pour les sensibiliser aux enjeux et aux défis des entreprises québécoises, et connaître les orientations gouvernementales dans plusieurs dossiers à fort impact économique pour le Québec. Par ailleurs, j'ai été très heureux de représenter la FCCQ au sein du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Canada et de faire valoir les préoccupations de nos membres auprès du réseau pancanadien.

De plus, l'organisme a accompagné le gouvernement du Québec dans la réflexion entourant l'état des finances publiques, en partageant les préoccupations de ses membres lors de différentes rencontres avec les deux premiers ministres qui se sont succédé, avec les deux ministres des Finances et avec leur cabinet, et en participant au dévoilement des deux budgets provinciaux. Nous avons aussi amorcé la réflexion en vue des travaux des commissions sur la révision des programmes aux entreprises et sur la fiscalité, en faisant appel à l'expertise de l'ensemble de nos comités sectoriels.

Je remercie d'ailleurs les membres des comités pour leur contribution constante aux travaux de la FCCQ. Cette année, les nombreuses rencontres intercomités ont représenté un effort de concertation colossal du milieu des affaires : elles nous ont permis d'intervenir de façon encore plus vigoureuse et informée sur de nombreux dossiers fondamentaux pour l'économie québécoise. Pensons au développement des ressources naturelles, aux mesures de plafonnement d'émissions de GES, au recrutement de la main-d'œuvre ou, comme on l'a dit, au programme des Gazelles et à la révision de la fiscalité et des programmes étatiques.

Grâce à son travail rigoureux et constant, la FCCQ est devenue un acteur de promotion économique incontournable, autant pour ses membres qu'auprès des différents ordres de gouvernement. À cet effet, je remercie sa présidente-directrice générale, Françoise Bertrand, une visionnaire engagée et mobilisatrice, ainsi que toute son équipe, pour leur dévouement quotidien. Je tiens également à souligner la contribution des membres du conseil d'administration et du bureau de direction, qui m'ont accompagné tout au long de ce passionnant mandat. Un remerciement particulier va aussi aux entreprises, soient-elles membres des chambres de commerce locales ou membres de la FCCQ, qui nous permettent de poursuivre la réalisation de notre mission. En terminant, je souhaite à mon successeur, M. François Camirand, un franc succès et une année de décisions porteuses d'un avenir prospère pour tous les entrepreneurs, les chambres de commerce et les membres de la FCCQ !



Mot de la présidente-directrice générale

L'exercice 2013-2014 a été déterminant quant à l'affirmation de la Fédération des chambres de commerce du Québec comme véritable partenaire de changement et acteur économique de premier plan de la scène québécoise. Notre organisme étant à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre provinciale, notre bilan recense de nombreuses actions concrètes, plusieurs démarches et prises de position qui démontrent la force de notre vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs.

La réforme du régime d'assurance-emploi, le transfert d'une entreprise familiale, le régime volontaire d'épargne-retraite, le projet de charte de la laïcité et de neutralité religieuse de l'État, l'essor d'une industrie de bâtiments verts au Québec sont quelques exemples des enjeux sur lesquels nous avons porté notre attention et sommes intervenus.

Le secteur des ressources naturelles représente cette année encore un volet très important de nos actions. La FCCQ compte à ce chapitre plusieurs réalisations, que ce soit l'adoption de la loi sur les mines selon

nos recommandations, notre contribution en faveur d'un débat sur l'exploration et l'exploitation du pétrole québécois ou encore les décisions gouvernementales d'aller de l'avant avec certains projets ainsi que la mise sur pied d'une évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière de nos hydrocarbures. Notre participation au processus de réflexion pour la mise en place d'une nouvelle stratégie énergétique, aux auditions du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et de l'Office national de l'énergie et, plus récemment, à une tournée de trois jours sur les hydrocarbures en Alberta, sont tous des moments forts pour la FCCQ, qui souhaite un équilibre entre le respect de l'environnement et le développement de nos richesses naturelles.

Toujours sensible aux défis de main-d'œuvre auxquels les entreprises sont confrontées, la FCCQ est fidèle à sa tradition et demeure très active auprès de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Cette année, nous avons entre autres mobilisé le réseau des chambres de commerce du Canada afin de nous assurer

que les ententes sur le marché du travail soient renouvelées et que les responsabilités soient confiées aux gouvernements provinciaux, tout en reconnaissant le rôle de premier plan joué par Ottawa dans ce dossier.

L'état de la situation des finances publiques est déterminant pour la mise en place d'un environnement favorable à la création de richesse et à la compétitivité des entreprises. À cet effet, la FCCQ a maintes fois réitéré l'importance d'un retour à l'équilibre budgétaire. Selon notre point de vue, le Québec est à l'heure des choix : pour assurer un avenir prospère aux générations futures, nous devons tous mettre l'épaule à la roue, et le gouvernement doit faire des choix difficiles pour assurer à plus long terme une économie solide porteuse de création d'emplois et



FRANÇOISE BERTRAND, o.c., c.q.
Présidente-directrice générale

de richesse. En ce sens, la FCCQ travaille à pied d'œuvre pour, entre autres, dégager des pistes de solution visant à accroître l'efficacité et la compétitivité de notre régime fiscal et donner de l'oxygène à nos entreprises.

Le déploiement de conditions menant à une économie forte et en santé étant prioritaire pour l'avenir, la FCCQ est déjà partie prenante de toutes les démarches gouvernementales liées à la mise en place d'une nouvelle stratégie maritime.

En 2014, un colloque portant sur le secteur manufacturier a également permis à la FCCQ d'inciter le gouvernement du Québec à se doter d'une vision d'avenir claire, d'offrir à l'industrie des mesures visant à hausser la productivité et à soutenir l'innovation en vue d'accroître sa compétitivité. Au cours de la prochaine année, la FCCQ sera d'ailleurs en première ligne pour la révision de la stratégie manufacturière et le futur programme des entreprises performantes.

De plus, pour créer un environnement d'affaires innovant et concurrentiel, je rappelle que la FCCQ estime que le marché québécois doit s'ouvrir à l'exportation, un des terrains les plus importants pouvant répondre aux besoins de développement des entreprises d'ici. En ce sens, je suis

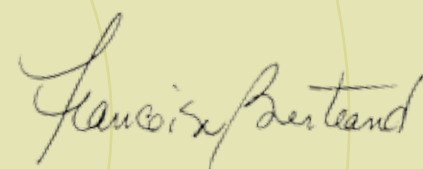
heureuse d'annoncer la relance des Corridors de commerce. Avec la contribution de partenaires importants, plusieurs initiatives sont mises sur pied et des approches novatrices seront dévoilées au cours de la prochaine année.

Depuis 34 ans, la FCCQ reconnaît les réalisations des entreprises québécoises en étant le maître d'œuvre du plus prestigieux concours d'affaires du Québec : les Mercuriades. En 2014, devant 800 personnes issues des milieux économique et politique, nous avons célébré la réussite de 15 entreprises récompensées pour leur excellence. Le succès de cette 34^e édition étant le fruit de la participation des entreprises qui ont pris le temps de déposer leur candidature, de partenaires et de bénévoles, je les en remercie de tout cœur.

En terminant, je souhaite la bienvenue à deux vice-présidents et remercie chaleureusement toute l'équipe de la permanence, incluant ceux et celles qui ont quitté les rangs pour relever de nouveaux défis, qui a mis son savoir-faire au service de la cause du développement économique du Québec. Merci à tous les administrateurs, à notre président, M. Renaud Caron, qui a su nous faire bénéficier de sa grande expérience et de ses compétences reconnues. Bienvenue à M. François Camirand, qui assurera la

présidence du conseil au cours de l'exercice 2014-2015; d'entrée de jeu, je lui dis qu'il peut compter sur notre entière collaboration. Un remerciement spécial est destiné à l'ensemble de nos membres ainsi qu'à ceux et celles qui participent à toutes nos instances, dont les comités sectoriels. Votre apport financier et votre contribution à la rédaction de recommandations et de solutions à proposer au gouvernement sont essentiels à la vitalité de notre organisme.

Comme le soulignait notre président, l'actualisation de notre gouvernance représente une réalisation majeure; elle nous permet de mieux rallier les deux dimensions de notre réalité, d'une part, un réseau de chambres de commerce dynamiques, présentes dans leur milieu, attentives à servir et à défendre les intérêts de ses membres, et, d'autre part, une chambre provinciale proactive, qui s'assure elle aussi de bien défendre les intérêts de ses membres. La mise en place d'une nouvelle gouvernance réconcilie ces deux dimensions, de manière à soutenir une participation encore plus active au débat public. Cette nouvelle approche, qui s'est manifestée dès la campagne électorale, se poursuit depuis l'élection du nouveau gouvernement et démontre la volonté de la FCCQ d'enclencher les vrais débats.



La FCCQ renouvelle sa gouvernance

La FCCQ a complété la révision de ses structures et de ses modes de fonctionnement, en chantier depuis 2012, pour accroître son efficacité, sa représentativité et sa capacité de mobilisation. En 2013, la FCCQ a mené une vaste consultation auprès des chambres de commerce du Québec.

Lors de l'assemblée générale annuelle du 16 octobre 2013, la réforme de la gouvernance a été adoptée à l'unanimité.

Les objectifs du renouvellement de la gouvernance étaient de :

- assurer que la FCCQ demeure une organisation souple, agile, efficace, représentative et crédible;
- favoriser une participation plus active des deux catégories de membres aux instances de la FCCQ, les chambres et les entreprises;
- renforcer la cohérence et la complémentarité d'action du mouvement des chambres et de la FCCQ.

Avec la nouvelle gouvernance, le conseil d'administration de la FCCQ est désormais composé d'administrateurs provenant des 15 plus grandes chambres de commerce du Québec et de 17 administrateurs régionaux, en plus des 16 représentants sectoriels et des 17 membres du bureau de direction.



LE FORUM DES CHAMBRES : POUR ASSURER LA COHÉSION DU RÉSEAU

Le Forum des chambres a été créé afin d'assurer une plus grande cohérence et une meilleure circulation de l'information dans le réseau des chambres de commerce du Québec. Il remplit un rôle-conseil auprès de la FCCQ dans la conception et la mise en œuvre de son plan d'action annuel. Il est composé d'une vingtaine de directeurs généraux de chambres de commerce, choisis par leurs pairs.

Faits saillants

L'année en chiffres

133

nouveaux membres

800

participants aux 34^e Mercuriades

100

communiqués de presse

24

infolettres FCCQeXpress envoyées à près de 5 000 abonnés

19

comités sectoriels auxquels siègent plus de 380 membres corporatifs et plusieurs chambres

20

lettres ouvertes

16

mémoires

17

instances gouvernementales auxquelles la FCCQ a participé

10

rendez-vous privés

10

conférences

9

partenariats pour les chambres et les membres

5

résolutions de la FCCQ adoptées à la Chambre de commerce du Canada

3

débats politiques

3

sondages d'opinion

2

colloques

1

étude économique

1

tournée auprès des chambres de commerce du Québec

1

tournée en Nouvelle-Angleterre et dans l'État de New York

1

mission de découverte économique en Chine

La FCCQ au cœur des décisions !

La FCCQ est membre des conseils d'administration :

- de l'American Chamber of Commerce Executives (ACCE)
- de l'Association des cadres des chambres de commerce au Canada (ACCCC)
- de la Chambre de commerce du Canada (CCC)
- du Régime d'assurance collective des chambres de commerce du Canada

Elle siège également aux conseils d'administration :

- de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)
- de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- du Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP)

Saviez-vous que...

... À L'OCCASION DE SON 100^e ANNIVERSAIRE, EN 2009, LA FCCQ A CRÉÉ LE PANTHÉON DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES ?

Cette initiative rend hommage aux entreprises qui ont marqué le siècle dernier par leur pérennité et leur contribution au rayonnement du Québec et du Canada à l'étranger.
lepantheon.ca

Et elle est membre :

- des comités de vérification, de placement, de gouvernance de régie des entreprises, sur le budget ainsi que de divers sous-comités, CSST
- de la Table des négociations, du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre, ministère du Travail
- du Comité de travail sur les mesures encadrant l'industrie de la construction, ministère du Travail
- du Comité de travail sur les mesures d'encadrement des agences de placement, Revenu Québec
- du Comité consultatif sur la conformité fiscale, Revenu Québec
- du Comité consultatif sur l'offre de services électroniques aux entreprises, Revenu Québec
- de divers comités de Question retraite

... TOUJOURS AU COURS DE L'ANNÉE 2009, LA FCCQ A LANCÉ LE PORTAIL QUÉBEC EN AVANT POUR RÉPERTORIER LES GRANDS CHANTIERS QUI CONTRIBUENT À LA PROSPÉRITÉ DU QUÉBEC ?

Ce site Web vise à susciter l'intérêt du public et des décideurs à l'égard des grands projets économiques créateurs de richesse et d'emplois au Québec.
quebecenavant.ca

Les membres

La FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

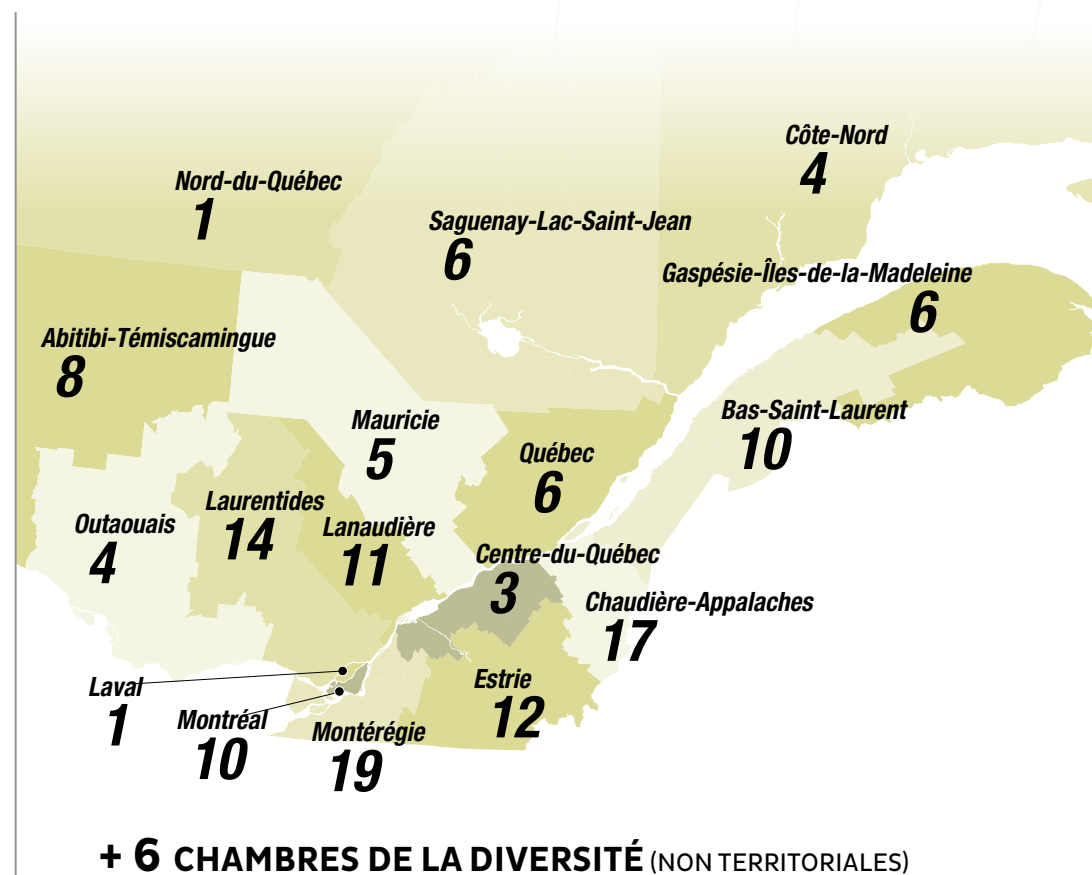
Le réseau des chambres : une force vive partout au Québec

Le réseau des chambres de commerce du Québec, rassemblé au sein de la FCCQ, constitue une véritable force vive de développement économique. Les chambres de commerce représentent d'importants partenaires de changement, à l'échelle tant régionale que nationale.

PLUS DE 140 CHAMBRES RÉUNISSANT PLUS DE 150 000 GENS D'AFFAIRES DU QUÉBEC

Le Québec compte au total 143 chambres de commerce :

- 61 petites : moins de 150 membres
- 55 moyennes : 151 à 500 membres
- 20 grandes : 501 à 1 000 membres
- 7 très grandes : plus de 1 000 membres



LA DIVERSITÉ DU RÉSEAU DES CHAMBRES

Le réseau compte sur des membres de tous les secteurs d'activité au Québec, du commerce de détail ou de gros aux finances, en passant par l'agroalimentaire, la construction, les ressources naturelles, le secteur manufacturier et autres.

Les secteurs d'activité des membres des chambres de commerce

RÉPARTITION DES MEMBRES SELON LEUR SECTEUR D'ACTIVITÉ	MOINS DE 150 MEMBRES	151 À 500 MEMBRES	501 À 1 000 MEMBRES	PLUS DE 1 000 MEMBRES
Agriculture et agroalimentaire	4,54 %	4,34 %	4,61 %	0,5 %
Commerce de détail	30,7 %	27,4 %	12,64 %	8,75 %
Commerce de gros	9,71 %	4,44 %	2,34 %	3,1 %
Construction	3,01 %	7,02 %	8,18 %	5,95 %
Énergie	0,64 %	0,45 %	0,43 %	0,95 %
Finances et assurances	5,74 %	7,72 %	5,61 %	10 %
Foresterie et pâtes et papiers	1,73 %	1,34 %	0,33 %	3 %
Manufacturier	7,91 %	5,19 %	4,84 %	4 %
Mines et métaux	2,7 %	1,13 %	1,27 %	1,5 %
Multimédia	2 %	1,84 %	4,23 %	3,97 %
Science de la vie et santé	3,21 %	2,97 %	5,23 %	9,55 %
Services professionnels	12,31 %	12,22 %	16,7 %	17,85 %
Télécommunications	1,54 %	1,03 %	1,8 %	2,5 %
Tourisme et culture	3,27 %	6,3 %	7,54 %	1,81 %
Transport	2,56 %	2,25 %	2,51 %	4,3 %
Autres services	8,43 %	14,36 %	21,74 %	22,27 %

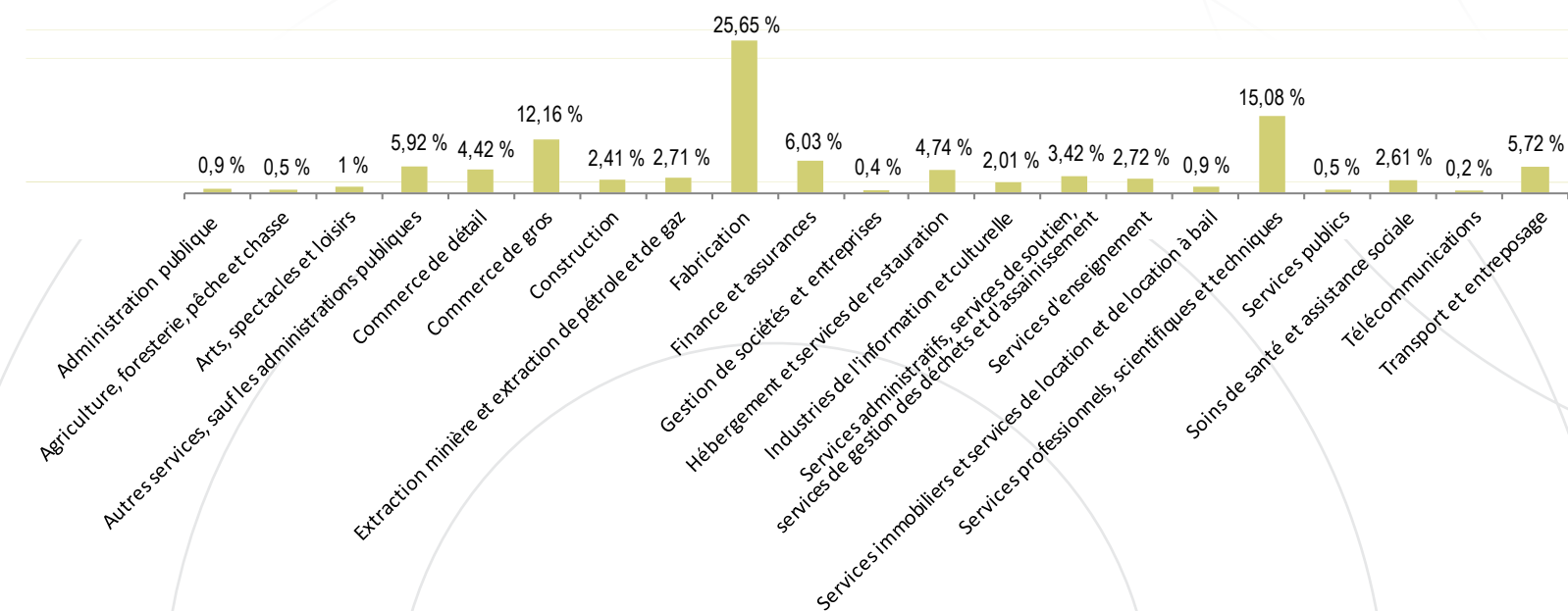
La diversité des membres corporatifs de la FCCQ

La FCCQ compte parmi ses 1100 membres corporatifs les plus grandes entreprises du Québec et de nombreuses PME. Ces membres jouent un rôle central dans la pérennité et les prises de position

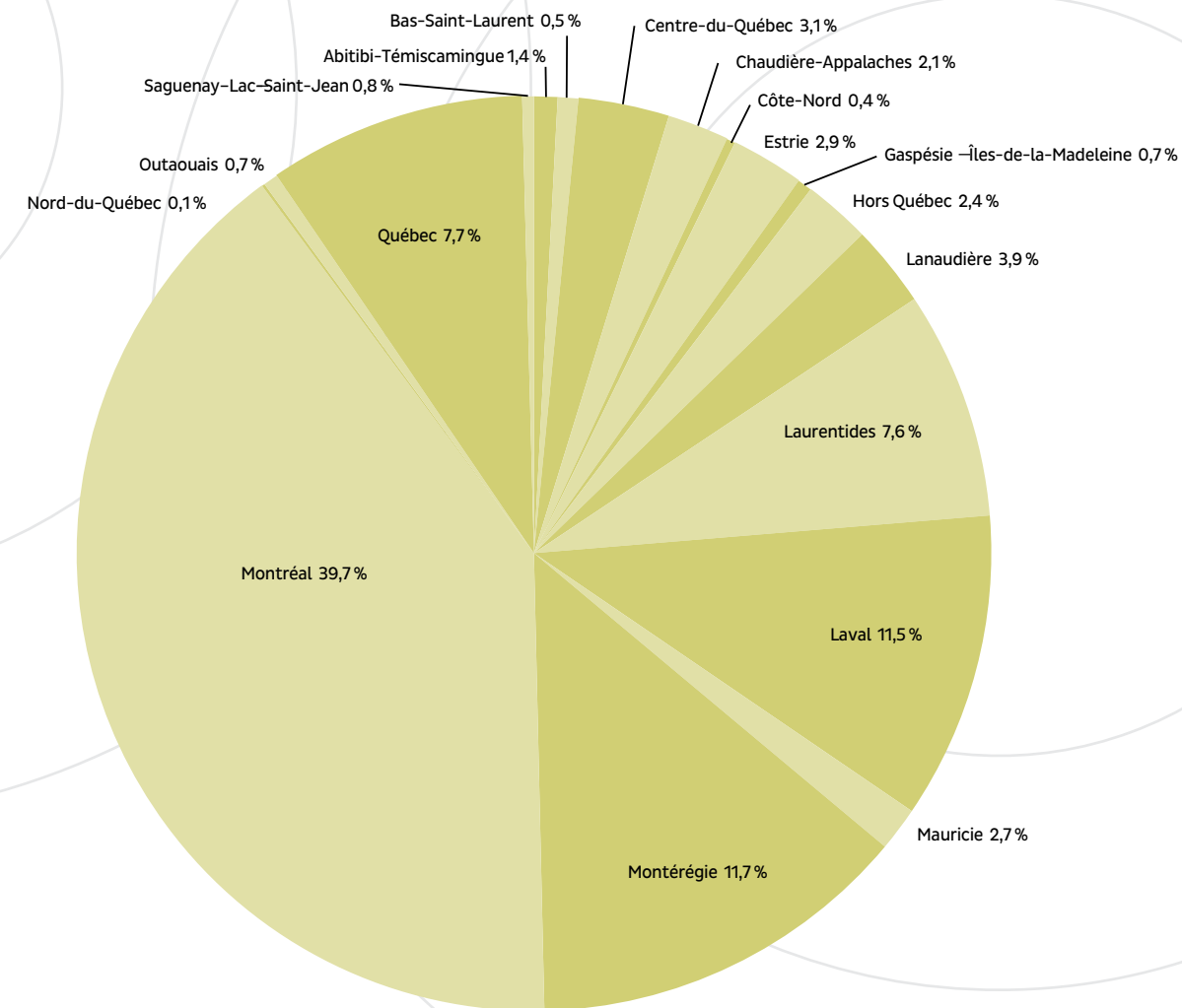
de l'organisme; plus de 380 d'entre eux siègent aux comités sectoriels de la FCCQ et contribuent ainsi à l'avancement de ses analyses et de ses orientations.

Les membres de la FCCQ sont issus de 22 secteurs d'activité. Ceux qui comptent le plus de représentants sont les secteurs de la fabrication, des services professionnels et du commerce de gros.

Les membres de la FCCQ selon les secteurs d'activités



Répartition des membres en % par région administrative



Un réseau influent, une communauté d'affaires engagée !

Acteur incontournable de la scène économique québécoise, la FCCQ défend et promeut les intérêts de la communauté d'affaires du Québec tant sur la place publique qu'auprès des décideurs. Elle s'assure d'être à l'écoute de ses membres de tous les secteurs de l'activité économique afin de consacrer ses efforts à maintenir un climat d'affaires concurrentiel et un environnement économique propice à l'investissement, à l'échelle à la fois provinciale et fédérale.

2013-2014 : UN EXERCICE DES PLUS ACTIFS

Par l'entremise de ses 19 comités sectoriels, la FCCQ compte sur les compétences et les connaissances de la communauté d'affaires et du réseau des chambres de commerce.

Au cours du dernier exercice, elle a tenu différentes rencontres intercomités, appelant les membres de divers comités de travail à contribution dans le cadre de dossiers qui touchaient plusieurs secteurs de l'économie.

Au nombre de ses réalisations :

- 16 mémoires portant sur autant d'enjeux économiques, présentés dans le cadre de commissions parlementaires ou d'audiences publiques;
- Une centaine de communiqués et une vingtaine de lettres ouvertes pour exprimer la position de la FCCQ sur divers enjeux, dont les finances publiques, la révision des régimes de retraite, l'exploitation des ressources naturelles et plusieurs autres dossiers favorisant le développement économique du Québec;
- 8 rencontres intercomités, notamment en lien avec le développement des ressources naturelles, les mesures de plafonnement d'émissions de gaz à effet de serre, la mise en place du programme des Gazelles, le recrutement de la main-d'œuvre ainsi que la révision de la fiscalité et des programmes pour les entreprises;

- 3 débats sur les priorités économiques des principaux partis du Québec en ce qui concerne les finances publiques, les ressources naturelles et le secteur manufacturier dans le cadre de la campagne électorale;
- Participation active aux débats et prises de décision de la Chambre de commerce du Canada dans les dossiers de compétence fédérale;
- Bon nombre d'entrevues sur des sujets d'actualité, dont le commerce international, les finances publiques provinciales et fédérales, les défis des PME, la main-d'œuvre et le développement des ressources naturelles au Québec;
- Une dizaine de conférences pour faire valoir les priorités et les préoccupations du milieu économique devant un auditoire averti;
- Participation aux travaux de 17 instances gouvernementales, dont la Commission de la santé et de la sécurité du travail et la Commission des partenaires du marché du travail, dont la FCCQ est membre du conseil d'administration.

Tout au cours de la dernière année, l'économie québécoise a dû composer avec les séquelles d'une récession mondiale, sans oublier le climat d'insécurité qui prévalait au sein de la communauté d'affaires et des investisseurs au Québec en raison de la période électorale. Le retour à un gouvernement majoritaire a été accueilli

favorablement en raison du besoin pressant de relancer l'économie du Québec et de redresser la situation préoccupante des finances publiques. Ainsi, la FCCQ a redoublé d'ardeur pour rappeler l'importance de favoriser la compétitivité des entreprises et de garantir aux investisseurs la transparence et la prévisibilité nécessaires au développement des projets.



Les grands dossiers 2013-2014

Des enjeux de société, une organisation engagée

Économie et finances publiques

AU QUÉBEC ET AU CANADA : LES FINANCES PUBLIQUES, UN ENJEU DE TAILLE

Cette année, le défi a été de taille. Il fallait s'assurer que les deux gouvernements qui se sont succédé à Québec ne choisissent pas des cibles au détriment des entreprises dans leur questionnement sur les finances publiques. Il faut faire en sorte que les entreprises puissent continuer de se développer et de grandir pour contribuer à la richesse collective.

La FCCQ a participé aux processus de consultation préalables aux deux budgets provinciaux. Elle a fait valoir les priorités de ses membres auprès de l'ex-ministre des Finances, M. Nicolas Marceau, de l'ancienne première ministre, M^{me} Pauline Marois, et du nouveau premier ministre, M. Philippe Couillard. S'y ajoute une rencontre avec le ministre des Finances, M. Carlos Leitão, et plusieurs de ses collègues ministres, et ce, avant le dépôt du budget 2014-2015 du gouvernement élu en avril 2014.

Chaque fois, la FCCQ insistait sur l'importance pour le gouvernement de miser sur la compétitivité de tous les secteurs de l'activité économique et de déclarer haut et fort qu'il est *open for business*.

En même temps, elle rappelait au gouvernement qu'il devait respecter son engagement envers un retour rapide à l'équilibre budgétaire. Elle l'invitait également à porter une attention particulière au processus d'approbation des projets économiques ainsi qu'aux procédures de délivrance des permis et des autorisations.

Quant au budget 2014-2015, la FCCQ a accueilli positivement les mesures en faveur de l'investissement privé des entreprises et de l'amélioration de la productivité, ainsi que plusieurs autres initiatives en vue de créer un climat stable et prévisible. Elle s'est aussi réjouie que sa proposition, maintes fois présentée et défendue, pour une approche de planification budgétaire pluriannuelle, ait été adoptée de même que la mise de l'avant

d'un processus permanent d'évaluation de programmes.

La FCCQ a également participé au processus de consultation pré budgétaire du gouvernement fédéral et a salué publiquement le budget présenté pour sa rigueur de gestion et le maintien de la cible du retour à l'équilibre budgétaire. Elle a notamment souligné les mesures favorisant le développement économique.



UN DÉBAT CENTRAL SUR L'ÉCONOMIE

Pendant la campagne électorale, la FCCQ a organisé un dîner-débat sur l'économie. Animé par M. Bernard Derome, il réunissait des représentants des trois principaux partis politiques. Chacun a présenté ses positions et ses priorités pour redresser l'état des finances publiques et de l'économie du Québec. Pour plus de détails sur cet événement, voir le chapitre « Les événements d'un réseau en action ! »

FISCALITÉ ET FINANCEMENT D'ENTREPRISE : LA FCCQ MOBILISE TOUS SES COMITÉS

La FCCQ a été invitée à faire part de ses analyses et de ses recommandations dans le cadre des travaux de la Commission d'examen de la fiscalité et de la Commission sur la révision permanente des programmes, mises sur pied par le gouvernement du Québec. Cela a été l'occasion de mobiliser les membres des comités sectoriels et de son conseil d'administration ainsi que des experts. Il s'agissait de connaître leurs positions sur ces enjeux capitaux afin de bien représenter leurs priorités devant le gouvernement. Ce vaste exercice de concertation, qui a eu lieu à la fin du mois d'août 2014, a permis de réunir les points de vue de plus de 125 entrepreneurs. Ce processus, conforme aux façons de faire de la FCCQ, a permis d'ajouter de nombreux éléments pragmatiques à ses prises de position.

RÉGIMES DE RETRAITE : UN GRAND CHANTIER POUR LE QUÉBEC

La FCCQ a suivi de très près le processus de consultation sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite. » Elle a porté une attention particulière au contenu du rapport, dont elle appuyait les principaux constats. Par la suite, une tournée des chambres de commerce, en présence de M. D'Amours, a permis aux gens d'affaires de tout le Québec d'en prendre connaissance.

En commission parlementaire, la FCCQ a fait part de plusieurs recommandations visant à combler le déficit auquel seront confrontés plusieurs caisses de retraite du Québec dans quelques années. Elle a notamment insisté sur la nécessité de ne pas augmenter indûment la pression sur les entreprises québécoises.

Par ailleurs, la FCCQ s'est dite en accord avec les constats d'une étude de McKinsey & Company, publiée par le CIRANO, qui questionnait la viabilité de la rente de longévité proposée par le comité D'Amours. De plus, dans le cas des régimes du secteur public, elle a salué l'objectif de l'ancien gouvernement de rendre obligatoire le partage des coûts à parts égales entre les employeurs et les travailleurs.

La FCCQ a participé de façon très active aux négociations au sein du Comité consultatif

du travail et de la main-d'œuvre, et a fermement défendu sa proposition visant à repousser progressivement l'âge minimal d'accès à la rente de la Régie des rentes du Québec de 60 à 62 ans. Cette mesure, simple quant à son application bien que délicate, réglerait une partie des problèmes des organismes publics et aurait une incidence positive sur la situation des régimes de retraite au Québec.

Finalement, la FCCQ a prié le gouvernement de poursuivre le processus d'adoption du projet de loi n° 3, lequel vise à assurer un financement adéquat des régimes de retraite des employés municipaux.

REVENU QUÉBEC : LA FCCQ À LA DÉFENSE DES ENTREPRISES

La FCCQ a maintenu, cette année encore, sa participation aux deux comités consultatifs de Revenu Québec, l'un sur la conformité fiscale et l'autre sur l'offre de services électroniques aux entreprises. Dans le cadre de rencontres avec le président-directeur général, M. Gilles Paquin, elle a présenté plusieurs cas où des entreprises se retrouvaient dans des situations difficiles en raison de l'agressivité fiscale de Revenu Québec.

De plus, la FCCQ participe à un comité de travail de Revenu Québec sur de nouvelles mesures visant à encadrer les agences de placement, notamment en ce

qui concerne les attentions de conformité et les déclarations des déboursés. Elle a notamment réitéré son opposition à cette deuxième mesure, auprès, à la fois, du comité et du secrétaire général du gouvernement du Québec. Cette prise de position sur les déclarations des déboursés est conforme à celle déjà exprimée dans le cadre des travaux d'un autre comité de Revenu Québec portant, cette fois, sur les nouvelles mesures encadrant l'industrie de la construction.

RÉGIME FISCAL CANADIEN ET VENTES EN LIGNE

Dans le cadre de la consultation fédérale sur la planification fiscale internationale, la FCCQ a fait part de son point de vue à la direction de la politique et de l'impôt du ministère des Finances, et a aussi interpellé le ministre québécois des Finances à ce sujet. Elle a proposé une solution pour rendre le régime canadien de fiscalité internationale plus efficace, équitable et concurrentiel. La FCCQ a attiré l'attention sur les ventes en ligne et sur les pertes de recettes fiscales associées aux failles du régime fiscal canadien actuel. Les solutions suggérées visaient à ce que les gouvernements fédéral et provinciaux puissent percevoir la TPS/TVH sur l'ensemble des ventes en ligne au Canada par des vendeurs à l'étranger.

NON À UNE COMMISSION PANCANADIENNE DES VALEURS MOBILIÈRES

La FCCQ a réitéré son opposition par l'adoption d'une résolution du conseil d'administration afin de demander au gouvernement fédéral d'abandonner le projet de commission unique de valeurs mobilières et de concentrer ses ressources à l'amélioration du système de réglementation en place, et ce, de concert avec les différentes provinces canadiennes. L'organisme, qui a réitéré sa ferme opposition au projet à plusieurs reprises au cours de l'année, a maintenu sa position lorsque la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick ont décidé d'appuyer le projet fédéral. La FCCQ a mis Ottawa en garde à l'effet qu'une commission pancanadienne empiéterait sur les champs de compétence des provinces, lesquelles connaissent très bien la réalité et les enjeux distincts des entreprises sous leur juridiction. De surcroît, elle a rappelé que le glissement de postes décisionnels et de l'expertise hors du Québec pourrait avoir des conséquences néfastes sur notre économie.

OUI À UN ACCORD ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL GLOBAL AVEC L'UNION EUROPÉENNE ET LA CORÉE DU SUD

Dès le début des négociations sur l'Accord de libre-échange avec l'Union européenne, la FCCQ a soutenu la démarche entreprise par la Chambre de commerce du Canada. Ainsi, elle appuyait l'adoption d'une résolution en faveur du projet. Elle s'est donc réjouie de la conclusion de l'entente qui, dans l'ensemble, profitera à tous les Québécois.

En parallèle, la FCCQ a invité les chambres de commerce du Québec à poursuivre leurs campagnes auprès des consommateurs afin de stimuler l'achat local, notamment en faveur des produits du terroir comme les fromages. La FCCQ est aussi intervenue auprès du gouvernement fédéral pour qu'il accorde une indemnité adéquate à l'industrie fromagère du Québec afin d'atténuer les répercussions d'une hausse significative de l'importation des fromages européens.

Elle a également manifesté son appui au processus de mise en place d'un accord de libre-échange avec la Corée du Sud, lequel pays représente une importante porte d'entrée pour les entreprises québécoises qui souhaitent percer le marché asiatique.

Énergie et ressources naturelles

LA FCCQ EN PREMIÈRE LIGNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOS RESSOURCES NATURELLES

Conformément à sa vocation économique et à son dévouement pour favoriser une économie plus vibrante, la FCCQ est particulièrement active dans la promotion du développement de nos ressources naturelles et de nos filières énergétiques. Elle est aussi préoccupée par les enjeux de développement durable, car la mise en place de projets doit se faire dans le meilleur équilibre avec les collectivités locales et l'environnement.

Ses multiples déclarations publiques et ses interventions auprès des élus, des fonctionnaires et des instances gouvernementales où la FCCQ siège ont contribué à établir son statut d'acteur incontournable et de première ligne pour le développement des différentes filières énergétiques au Québec.



À seul titre d'exemple, tout de suite après la nomination du nouveau cabinet au printemps 2014, la FCCQ a rencontré le ministre et la sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, le ministre délégué aux Mines, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, le secrétaire général associé au Plan Nord ainsi que le premier ministre du Québec. Rappelons qu'en octobre 2013 la FCCQ avait présenté un mémoire à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec.

Quant au gouvernement fédéral, plusieurs entretiens privés ont permis à la FCCQ de sensibiliser le ministre des Finances, l'honorable Joe Oliver, ainsi que les caucus des différents partis politiques, la haute fonction publique et les sous-ministres fédéraux, dont celui des ressources naturelles, à l'enjeu de l'exploration et de l'exploitation des ressources naturelles au Québec. Les discussions portaient notamment sur le secteur minier, les projets de pipelines et les ressources pétrolières.

TIRER PROFIT DU PÉTROLE QUÉBÉCOIS : DES DÉMARCHES QUI ONT PORTÉ FRUITS !

Le développement de la filière québécoise des hydrocarbures a fait l'objet de multiples interventions de la part de la FCCQ. Elle fait ainsi valoir les priorités et les préoccupations de ses membres à la fois auprès des médias et des décideurs ainsi que dans le cadre de conférences.

La FCCQ a coordonné la publication du *Manifeste pour tirer profit collectivement du pétrole québécois*, signé par onze personnalités de renom. Tous les médias québécois en ont fait leur manchette pendant plusieurs jours au début de l'année. Cette action a alimenté un véritable débat de société autour de l'enjeu de l'exploitation des ressources pétrolières, ce qui a incité le gouvernement du Québec à donner le feu vert au développement de cette filière. Le manifeste est accessible sur le site www.petrolequebec.ca.

Par ailleurs, un sondage publié en février 2014 a montré l'appui majoritaire de la population québécoise en faveur de l'exploration et de l'exploitation pétrolière.

Ainsi, l'expression de l'opinion publique à l'égard de cet enjeu constituait un argument de plus pour convaincre le gouvernement de l'urgence d'agir.

Toujours en février, la FCCQ a exprimé son appui à la décision du gouvernement québécois de procéder aux travaux d'exploration sur l'île d'Anticosti. Invitée par le nouveau ministre des Ressources naturelles et le nouveau ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, la FCCQ a pris part à l'annonce du plan d'action



du gouvernement sur le développement de la filière. Elle a notamment salué la confirmation du démarrage des projets prévus pour l'été 2014.

EN FAVEUR DES PROJETS D'OLÉODUC

La FCCQ a défendu avec ardeur le projet d'inversion du flux de la ligne 9. Membre de la Coalition en appui au projet d'inversion de la canalisation 9B, elle en a souligné les nombreuses retombées économiques directes pour le Québec au moment des audiences de l'Office national de l'énergie, de la Commission parlementaire à l'Assemblée nationale et de plusieurs rencontres ministérielles. À maintes reprises, elle a fait publiquement part de son soutien au projet, notamment par la voie d'entrevues, de lettres ouvertes et de communiqués. Grâce à deux sondages d'opinion sur les projets d'oléoduc, la FCCQ a pu souligner l'appui de la population, y compris des collectivités directement concernées, envers le projet d'inversion du pipeline de la société Enbridge. Elle a aussi manifesté son soutien au développement du projet de pipeline Énergie Est de TransCanada tant sur la place publique qu'auprès des différents ordres de gouvernement. Avec la collaboration de la firme KPMG-SECOR, elle a publié une étude intitulée « Retombées économiques de l'industrie pétrolière de l'Ouest canadien », qui démontre de façon éloquent l'importance de la production pétrolière canadienne et de ses retombées économiques pour l'ensemble des provinces canadiennes. Ces données ont eu de grandes répercussions sur la place publique et ont été plusieurs fois reprises par la FCCQ auprès des médias. Par ailleurs, la FCCQ a accueilli favorablement l'initiative de la société TransCanada de se soumettre à une consultation du BAPE.

EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DU GAZ DE SCHISTE

La FCCQ a présenté son mémoire sur le projet de loi n° 37, en février 2014, devant la Commission parlementaire à l'Assemblée nationale et, plus tard en juin, dans le cadre des audiences du BAPE. Elle y réitérait son appui au développement d'une filière québécoise du gaz de schiste. Par la suite, la FCCQ a poursuivi ses efforts sur la place publique et auprès des décideurs pour amener le gouvernement à être proactif et à permettre des projets de démonstration ciblés, l'objectif étant de dresser un portrait complet des enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés au développement de la filière.

LA FCCQ EN TOURNÉE EN ALBERTA POUR MIEUX CONNAÎTRE L'INDUSTRIE DES HYDROCARBURES

En juillet, une délégation de la FCCQ a participé à une tournée de trois jours en Alberta en compagnie d'une douzaine de personnalités québécoises du domaine des affaires, de la société civile, du monde



municipal et de l'éducation. Il s'agissait d'en apprendre plus sur l'industrie du gaz de schiste et de discuter avec des Albertains, dont le régulateur, sur son développement et sa réglementation. Par la suite, la FCCQ a publié une lettre ouverte sur les principaux constats de cette tournée. Elle y mettait en lumière le savoir-faire albertain afin de sensibiliser la population québécoise aux meilleures pratiques dans le domaine, lesquelles ont été perfectionnées en territoire canadien, et d'inciter le gouvernement du Québec à s'en inspirer.

RESSOURCES NATURELLES : UN SEUL GRAND DÉBAT

La FCCQ a tenu un grand débat sur les ressources naturelles lors de la campagne électorale au Québec. C'est le seul débat qui a rassemblé les porte-parole des trois principaux partis; plus de 200 personnes du monde des affaires et de l'industrie y ont assisté. Pour plus de détails sur cet événement, voir le chapitre « Les événements d'un réseau en action ! »

ENCADRER LE LOBBYISME ENVIRONNEMENTAL

La FCCQ continue de faire pression auprès du gouvernement du Québec pour que les groupes environnementaux soient aussi soumis à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*, tout comme les entreprises et les organismes à but non lucratif constitués à des fins patronales, professionnelles ou syndicales. Tous ces

organismes, conformément à leur mission, se retrouvent souvent à participer aux mêmes tribunes publiques pour défendre les intérêts de leurs bailleurs de fonds, mais les groupes de pression environnementaux ne sont pas pour autant contraints de s'inscrire au registre des lobbyistes. La FCCQ entend poursuivre ses démarches pour que ces derniers soient aussi tenus à déclarer leurs activités et à s'inscrire au registre.

POUR UNE RÉGLEMENTATION STABLE ET PRÉVISIBLE SUR L'EAU POTABLE

La FCCQ a accueilli favorablement la publication d'un règlement, au mois de juillet dernier, qui établit la distance minimale entre un site de forage et une source d'eau potable. Elle souligne qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction pour la prévisibilité et la stabilité réglementaire dont les entreprises ont besoin pour lancer leurs projets.

Toutefois, elle s'interroge sur les raisons qui ont poussé le gouvernement à adopter une distance minimale de 500 mètres, laquelle est supérieure à celle en vigueur ailleurs au Canada et aux États-Unis.

Secteur minier et développement nordique

UNE DERNIÈRE LOI SUR LES MINES ?

En septembre 2013, dans le cadre de la refonte de la *Loi sur les mines* entamée par le précédent gouvernement du Québec, la FCCQ a présenté ses recommandations en commission parlementaire. Elle y réitérait sa vive opposition en soulignant plusieurs articles à fort potentiel de risque pour la pérennité et la compétitivité de l'industrie. Ce témoignage, qui a reçu une attention très importante de la part des médias, a contribué à l'abandon du projet de loi quelques mois plus tard. En parallèle, la FCCQ a fait valoir les préoccupations de ses membres lors de discussions avec le gouvernement et les partis d'opposition.

La nouvelle mouture proposée par le gouvernement tenait compte des nombreuses recommandations de la FCCQ, ce qui permettait de moderniser la loi sans que les changements ne soient trop nuisibles pour l'industrie minière. La FCCQ a manifesté sa satisfaction, ce qui a donné lieu à une importante couverture médiatique. Elle a aussi expliqué au nouveau gouvernement que ses membres ne souhaitent pas relancer le débat sur les redevances minières et lui a demandé de mettre en place le régime présenté en mai 2013.

Filière de l'aluminium : lors des consultations sur la stratégie énergétique du Québec, la FCCQ avait plaidé en faveur de tarifs d'hydroélectricité concurrentiels afin que le gouvernement en fasse une priorité. Elle a fait valoir que le tarif L n'est plus concurrentiel par rapport à celui pratiqué par d'autres juridictions voisines. La fin des contrats spéciaux et le passage au tarif L pour les alumineries auraient entraîné

La Fédération des chambres de commerce du Québec s'inquiète de la menace d'Alcoa de fermer ses trois alumineries du Québec ... Elle a demandé au gouvernement Marois de tout mettre en œuvre pour préserver la compétitivité de l'industrie.

Article paru dans le *Journal de Montréal*, le 30 octobre 2013

une hausse importante de leurs coûts d'approvisionnement en électricité. La FCCQ a invité le gouvernement du Québec à tenir compte de la réalité énergétique de l'Amérique du Nord et à considérer avec le sérieux nécessaire les préoccupations d'Alcoa.

La pression exercée sur le gouvernement a finalement mené à la conclusion d'une entente entre les parties concernées.

Filière de l'uranium : la FCCQ a fait part de ses préoccupations au nouveau gouvernement quant à la tenue d'une audience du BAPE sur la filière uranifère et au retard que cet exercice pourra causer sur l'avancement du projet, qui avait déjà obtenu le feu vert du gouvernement fédéral. La FCCQ continuera de suivre ce dossier au cours des prochains mois.

Mine de nickel : de passage à la consultation publique du BAPE à Launey, en juin 2013, la FCCQ a fait valoir l'importance socioéconomique, pour l'Abitibi et le Québec, du projet Dumont. Cette intervention en faveur de l'exploitation du gisement de nickel par l'entreprise Royal Nickel Corporation a été suivie de plusieurs interventions couvertes par les médias régionaux et nationaux.

Mine Arnaud : la FCCQ soutient le projet de Mine Arnaud depuis ses débuts et a offert son appui à la communauté d'affaires de Sept-Îles mobilisée en sa faveur. Elle a manifesté sa déception à l'égard des conclusions du BAPE, lesquelles conclusions

ne tenaient aucunement compte des retombées économiques d'un tel projet pour la municipalité et sa population. Elle se disait inquiète que les motifs évoqués pour bloquer le projet constituent un précédent dangereux pour l'industrie minière.

POUR LA RELANCE DU DÉVELOPPEMENT NORDIQUE

Considérant la volonté gouvernementale de relancer le Plan Nord, la FCCQ en a profité pour sensibiliser des ministres et des hauts fonctionnaires aux préoccupations et aux priorités des membres du comité Développement nordique, notamment quant aux enjeux liés aux mesures de protection du territoire et au développement des infrastructures routières. Plusieurs rencontres ministérielles ont permis de rappeler l'importance d'une desserte ferroviaire dans la Fosse du Labrador pour assurer la mise en valeur de ce territoire.

Lors de ces rencontres ministérielles, la FCCQ a fait part des préoccupations de ses membres quant à la protection de 50 % du territoire du Nord. Elle a demandé au

gouvernement de mener des analyses pointues pour déterminer quels territoires nécessitent une telle protection de façon à ne pas compromettre les investissements et les emplois liés aux projets de développement.

L'IMPORTANCE D'ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR FORESTIER

La FCCQ a participé au Rendez-vous de la forêt québécoise, où elle a présenté différentes pistes de solutions durables afin de permettre à l'industrie forestière de recommencer à jouer pleinement son rôle de moteur économique, en insistant particulièrement sur la nécessité d'en accroître la compétitivité. La FCCQ a notamment suggéré au gouvernement d'améliorer l'accès à la ressource en gérant l'approvisionnement par objectifs de production plutôt que par contraintes de production; d'assurer un approvisionnement plus efficace, stable et prévisible en révisant le système de mise aux enchères et en rendant publiques plus rapidement les informations relatives aux volumes d'approvisionnement et aux périodes

de ventes de lots de bois; et de limiter le fardeau administratif imposé aux entreprises forestières. Elle s'est réjouie que le gouvernement donne suite à plusieurs propositions qu'elle avait formulées.

Secteur manufacturier

HAUSSER LA PRODUCTIVITÉ ET SOUTENIR L'INNOVATION POUR RELANCER LE MANUFACTURIER QUÉBÉCOIS

La FCCQ a tenu, à Bromont, un colloque sur l'industrie manufacturière réunissant au-delà de 150 participants. L'ordre du jour favorisait les discussions sur les enjeux et les tendances du marché, les défis et les solutions pour l'avenir de ce secteur capital pour l'économie québécoise. Il comprenait notamment un débat en présence des représentants des principaux partis politiques, alors en campagne électorale. Ces derniers ont ainsi eu l'occasion de faire connaître leur vision pour la relance du secteur. Pour plus de détails sur cet événement, voir le chapitre « Les événements d'un réseau en action ! »

Infrastructures et transport

EN FAVEUR D'UNE AGENCE DES TRANSPORTS

La FCCQ a salué les propositions contenues dans le projet de loi sur la constitution d'une agence des infrastructures de transport du Québec, déposé par l'ancien gouvernement du Québec. Cette agence a pris en charge les responsabilités exercées par le ministère des Transports : la gestion, le maintien et l'amélioration du réseau routier québécois.

La FCCQ a participé au comité consultatif sur la future politique industrielle mise sur pied par le précédent gouvernement. Le président du comité a travaillé de concert avec les entreprises pour fournir au gouvernement des pistes de réflexion et des recommandations quant aux programmes et aux mesures proposées dans le cadre de la nouvelle politique industrielle et de la stratégie de la recherche et de l'innovation. Le président de la FCCQ avait d'ailleurs été identifié pour faire partie du comité de suivi sur la stratégie industrielle mise sur pied par le gouvernement.

En ce qui concerne les Gazelles québécoises, soit les entreprises de moins de 250 employés parmi les plus performantes au

La FCCQ a fait connaître ses priorités et ses recommandations au nouveau gouvernement; elle est en attente des décisions.

FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES : LA FCCQ PRÉSENTE SUR LA SCÈNE FÉDÉRALE ET PROVINCIALE

Dans le contexte du projet de remplacement du pont Champlain, plusieurs interventions

Québec, le nouvel adjoint parlementaire du ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, M. Saul Polo, a sollicité la collaboration de la FCCQ pour qu'elle lui fasse part de pistes et de recommandations pour bonifier le programme mis en place par le gouvernement précédent. À cet effet, il a rencontré les membres du comité Manufacturier et d'autres comités puis a confirmé la place de la FCCQ au sein du comité directeur du programme. Ce dossier sera au cœur des préoccupations de la FCCQ au cours des prochains mois en vue de redynamiser le secteur manufacturier québécois.

auprès des gouvernements du Canada et du Québec ont porté sur la reprise du dialogue concernant un mode de financement utilisateur-payeur pour l'ensemble des infrastructures routières. Lors de l'assemblée générale annuelle du 16 juin 2014, une résolution a été adoptée à l'unanimité contre l'implantation d'un péage sur le futur pont Champlain mais pour que le gouvernement du Québec considère la problématique plus large de l'état des infrastructures,



de leur financement et de la mobilité des personnes et des marchandises dans la région de Montréal. Lorsqu'il est question de financement des infrastructures de transport, la FCCQ demande au gouvernement d'adopter une grille d'évaluation fondée sur les critères suivants : le rendement fiscal, la rentabilité socioéconomique, le

bénéfice perçu par le payeur, la priorité au transport en commun, l'équité et la simplicité administrative. Elle a aussi invité le gouvernement à faire systématiquement appel au secteur privé pour participer au financement d'infrastructures de transport tant routier que collectif.

En outre, la FCCQ a présenté au ministre, à la sous-ministre et aux hauts fonctionnaires du ministère des Transports du Québec deux mémoires explorant divers moyens de maximiser les investissements déjà consentis pour le développement et l'entretien des infrastructures de transport (réseau routier et transport en commun), et de mettre en place, au besoin, de nouvelles sources de financement qui remplaceraient ou complèteraient certaines sources actuelles. La FCCQ a également présenté au gouvernement fédéral certains besoins prioritaires du Québec en matière d'infrastructures, besoins qui pourraient être comblés en partie par un financement fédéral adéquat. La FCCQ a enfin tenu des séances de travail avec les hauts fonctionnaires du Conseil du trésor sur la gouvernance des infrastructures, le processus de sélection des grands projets d'investissements et sur les marchés publics.

UN PARTENARIAT PORTEUR POUR LES ENTREPRISES D'ICI

La FCCQ et l'Institut des partenariats publics privés (IPPP) ont organisé, avec le concours du gouvernement du Canada, une Journée de l'industrie pour que les entreprises québécoises de biens et de services associés au secteur de l'ingénierie et de la construction aient un contact direct avec les grands donneurs d'ordre et les représentants des consortiums mondiaux susceptibles de participer à l'appel d'offres en prévision de la construction du nouveau pont. Pour plus de détails sur cet événement, voir le chapitre « Les événements d'un réseau en action ! »

LES GRANDS TRAVAUX DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

Comme elle fait partie du processus de réflexion sur la coordination des grands travaux dans la région métropolitaine, la FCCQ a soumis au nouveau président du Conseil du trésor et à son adjoint parlementaire ses recommandations concernant l'octroi et la gestion des contrats gouvernementaux. Elle a d'ailleurs tenu une rencontre avec l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur les répercussions possibles de la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics* quant à la durée des processus décisionnels.

POUR LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE DE PRINCIPE DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

À plusieurs reprises, la FCCQ a appuyé la position patronale dans les négociations pour le renouvellement des conventions collectives des secteurs institutionnel-commercial et industriel de la construction. Elle s'est donc empressée de saluer la signature d'une entente de principe entre les parties patronale et syndicale.

BIEN GÉRER LES INVESTISSEMENTS POUR L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

Les membres du comité Infrastructures, transport et logistique ont rencontré les représentants d'Hydro-Québec sur les enjeux liés à l'électrification du transport collectif et au développement de la voiture électrique. Tout en étant favorable à ce projet, la FCCQ a mis en garde le gouvernement sur les coûts liés à ces investissements, compte tenu de l'étroite marge de manœuvre financière de l'État et du besoin de relancer d'autres segments du secteur manufacturier.

LA FCCQ CONTRIBUE À LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE MARITIME

La FCCQ a mis sur pied le comité ad hoc Stratégie maritime, formé d'acteurs importants de l'industrie, d'experts et de représentants de chambres de commerce et des comités sectoriels concernés. Son objectif est de collaborer avec le gouvernement pour assurer la réalisation de ce projet ambitieux, lequel représente une réelle occasion de développement économique et de création d'emplois pour plusieurs régions du Québec et aura des retombées sur plusieurs secteurs de l'économie, dont les infrastructures de transport. La FCCQ a aussi fait part aux parlementaires fédéraux de l'importance de réinvestir dans les infrastructures portuaires.

La FCCQ veillera à ce que la Stratégie maritime reflète les besoins des entreprises et des régions concernées par sa mise en œuvre. Elle soumettra un mémoire à cet effet en septembre 2014.

TRANSPORT AÉRIEN : TAXES ET TARIFS FÉDÉRAUX

La FCCQ a porté une attention particulière au transport aérien, notamment en ce qui concerne la compétitivité de ce secteur assujéti à des taxes et à des tarifs fédéraux jugés excessifs. Un allègement de ces charges permettrait, selon plusieurs études indépendantes, d'accroître les activités de transport des passagers, en rendant les transporteurs canadiens davantage compétitifs par rapport à leurs concurrents américains. La FCCQ s'est également penchée sur la situation du transport aérien régional, notamment sur l'importance de revoir le programme fédéral d'appui au renouvellement des infrastructures, un enjeu qui a fait l'objet d'une résolution à la Chambre de commerce du Canada. La FCCQ a ainsi associé l'ensemble du mouvement des chambres des autres provinces à cet enjeu, ce qui lui permet d'exercer une influence plus grande sur le gouvernement fédéral. La plupart des autres provinces sont en effet confrontées au besoin d'améliorer les infrastructures aéroportuaires dans leurs régions et sont à la recherche de financement pour réaliser ces travaux.

Développement durable et économie verte

LA FCCQ SUIT DE PRÈS L'IMPLANTATION DE LA BOURSE DU CARBONE

Après une rencontre intercomités avec les membres de plusieurs comités sectoriels, la FCCQ a demandé au gouvernement du Québec de retarder l'entrée en vigueur de la deuxième phase du système de plafonnement et d'échange des droits d'émissions (ou Bourse du carbone) pour les distributeurs pétroliers et gaziers, prévue en janvier 2015. En fait, bien que cette initiative soit une voie d'avenir souhaitable pour nos sociétés modernes, en l'absence d'autres joueurs nord-américains outre le Québec et la Californie, le gouvernement du Québec a le devoir de prévoir des changements au programme qui vont permettre à nos entreprises de demeurer compétitives. La FCCQ a aussi souligné que les entreprises et les citoyens ne sont aucunement informés sur ce qui les attend et ignorent le choc qui les guette.

Les préoccupations des membres quant à l'incidence de cet assujettissement à la nouvelle Bourse ont été exprimées dans le cadre de plusieurs rencontres ministérielles. Elles ont notamment fait l'objet d'un entretien avec le ministre des

Finances et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques. La FCCQ continuera de suivre de très près ce dossier.

DIMINUTION DE LA CIBLE D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

La FCCQ a produit un document de réflexion et de positionnement sur la question de la baisse de la cible d'émissions de gaz à effet de serre de 20 % à 25 % en dessous du seuil de 1990, notamment quant aux répercussions possibles pour les entreprises. Les membres de différents comités ont fait part de leurs préoccupations - préoccupations que la FCCQ a fait valoir à plusieurs occasions tant auprès des membres du gouvernement, dont le ministre des Finances, que sur la place publique.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La FCCQ a profité de plusieurs rencontres ministérielles pour aborder l'enjeu de la gestion des matières résiduelles, notamment quant à la décision de certaines municipalités d'exclure le secteur privé de la collecte et du traitement des matières organiques. La FCCQ ne peut accepter une telle situation; les entreprises privées doivent faire partie de la

solution puisqu'il s'agit d'un domaine où elles ont une solide expertise et où il y a encore beaucoup à faire.

POUR L'ÉMERGENCE D'UNE INDUSTRIE DU BÂTIMENT VERT

La FCCQ a poursuivi ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin de favoriser l'émergence d'une industrie du bâtiment vert. Il s'agit entre autres de mettre en place un cadre d'analyse qui mesure la performance environnementale et économique sur l'ensemble du cycle de vie de chaque projet. Par ailleurs, la FCCQ a procédé à un balisage des programmes incitatifs existants à l'extérieur du Québec et a proposé au gouvernement d'examiner certaines initiatives portant notamment sur les mécanismes de financement, les prêts et les incitatifs fiscaux. Elle a aussi effectué une tournée auprès des chambres de commerce sur les meilleures pratiques pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments et leurs retombées économiques à court, moyen et long terme.

Éducation, formation et main-d'œuvre

FOURNIR AUX EMPLOYEURS DES MOYENS POUR CONTRER LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Le phénomène de la pénurie de main-d'œuvre touche un nombre sans cesse croissant de secteurs d'activité, de régions et d'employeurs. La FCCQ a tenu une réunion spéciale intercomités pour évaluer le potentiel, les coûts et les limites du processus de recrutement de la main-d'œuvre. Elle a ensuite fait part de différentes recommandations à la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles afin de fournir aux employeurs des moyens concrets pour atténuer les conséquences d'une pénurie de main-d'œuvre. Les propositions portaient notamment sur l'importance d'inciter les PME à recourir à des services spécialisés pour préciser leurs besoins de main-d'œuvre, d'axer davantage l'aide aux entreprises sur le recensement des besoins de main-d'œuvre et le recrutement, et de favoriser le recours à des stagiaires, en particulier ceux issus des programmes de formation professionnelle et technique. Des recommandations précises ont été adressées à la ministre de l'Immigration afin d'accélérer et de simplifier les processus de recrutement des travailleurs spécialisés et de mieux sélectionner les immigrants en fonction des besoins de main-d'œuvre.

L'IMPORTANCE DE L'ADÉQUATION FORMATION-MAIN-D'ŒUVRE

Au nombre des dossiers prioritaires de l'exercice 2013-2014, l'adéquation formation-main-d'œuvre a fait l'objet de discussions avec le premier ministre du Québec, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, l'adjoint parlementaire du premier ministre du Québec ainsi que le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. Lors de ces entretiens, la FCCQ a notamment souligné l'importance de simplifier et d'alléger les critères et les conditions d'accès à la formation continue offerte par les établissements d'enseignement (surtout les cégeps), d'intégrer les cours de base en santé et sécurité aux programmes de formation professionnelle et technique, de simplifier les procédures d'accès à la formation de la main-d'œuvre et de viser à ce qu'une proportion plus grande des fonds aille directement aux entreprises.

FORMATIONS EN LIGNE ET EN ENTREPRISES : LA FCCQ EN MODE SOLUTION

La FCCQ est intervenue auprès de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) afin que la formation en ligne et celle offerte par les entreprises par l'entremise d'un centre spécialisé soient accréditées. Elle a également proposé différentes solutions pour rendre les programmes de formation plus accessibles aux entreprises et a dressé la liste des outils qui devraient être davantage utilisés par les entreprises, notamment les crédits de formation continue des commissions scolaires et des cégeps ainsi que de certains programmes ciblés d'Emploi-Québec et de la CPMT.



Crédit photo :
Agence CMI

Priorité à la main d'œuvre

Le 29 janvier 2014 à 17:12

CRÉDITS DISPONIBLES ET FORMATION CONTINUE

La FCCQ a fait pression auprès du sous-ministre et du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science en faveur d'un assouplissement des règles d'utilisation des crédits disponibles pour la formation continue dans les commissions scolaires. L'objectif consiste à mieux desservir la main-d'œuvre à l'emploi.

La FCCQ est également intervenue pour appuyer le regroupement des enveloppes réservées à la formation continue et au développement de certaines attestations d'études collégiales en tenant compte des besoins de main-d'œuvre spécialisée dans certains secteurs et certaines régions du Québec. Elle a offert au gouvernement sa collaboration pour faciliter l'organisation de stages en entreprise afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité, dont les technologies de l'information.

LES AGENCES DE PLACEMENT : UN DOSSIER IMPORTANT

La FCCQ a été très active dans le dossier des agences de placement et poursuit ses démarches auprès de la Chambre de commerce du Canada afin de demander au gouvernement fédéral de modifier la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* pour que les agences de placement puissent être reconnues comme des créanciers privilégiés, puisqu'elles financent les salaires de leurs entreprises clientes pour une période allant, dans certains cas, jusqu'à 90 jours.

Comme mentionné précédemment, la FCCQ siège à un comité de travail de Revenu Québec sur le projet d'attestation fiscale pour les agences de placement. Dans la vague des mesures mises en place par le gouvernement pour lutter contre l'évasion fiscale, elle a mis beaucoup de pression et insisté sur la nécessité de ne pas augmenter indûment le fardeau administratif imposé aux agences de placement. Elle a vivement défendu l'importance qu'elles ne soient pas pénalisées en raison des agissements suspects de certaines entreprises et réitéré sa vive opposition à la déclaration des déboursés.

LA FCCQ, REPRÉSENTANTE DE LA PARTIE PATRONALE SUR LES ENJEUX DE MAIN-D'ŒUVRE

La FCCQ est membre de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et de son exécutif. Cette commission traite principalement des enjeux de la formation de la main-d'œuvre, du développement de programmes d'aide aux entreprises, du recyclage des chômeurs et de l'intégration économique des immigrants.

La FCCQ participe aux travaux du Conseil consultatif travail et main-d'œuvre et fait partie du comité bipartite regroupant les associations patronales et les centrales syndicales pour discuter d'enjeux tels que les arbitres de grief et la conciliation travail-famille.

ENTENTE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL : LA FCCQ MOBILISE LES CHAMBRES CANADIENNES

Dans un important effort de ralliement, la FCCQ a sensibilisé les chambres de commerce de toutes les provinces du Canada aux enjeux associés au renouvellement de l'Entente sur le marché du travail, qui arrivait à échéance en 2014. Elle a ainsi réussi à obtenir l'adhésion des chambres provinciales à dix principes en vue du renouvellement du programme, ce qui a permis de canaliser de façon solidaire l'influence de la Chambre de commerce du Canada sur le gouvernement fédéral. Non seulement cette position a-t-elle été défendue par la Chambre de commerce du Canada à Ottawa, mais également par les chambres provinciales auprès de leur gouvernement respectif.

Cette mobilisation pancanadienne a porté ses fruits !

La FCCQ, à l'origine de la démarche, s'est dite satisfaite de la décision du gouvernement fédéral de renouveler les ententes plutôt que de les remplacer par une subvention canadienne pour l'emploi. Cette dernière

option aurait pu entraîner une réduction estimée à 140 millions de dollars de l'enveloppe consacrée aux programmes de main-d'œuvre du Québec.

MORATOIRE SUR LE PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Lors d'une rencontre avec la ministre québécoise de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ainsi qu'avec le ministre fédéral de l'Emploi et du Développement social et ministre du Multiculturalisme, la FCCQ a formulé ses préoccupations à l'égard du moratoire décrété par le gouvernement fédéral concernant le Programme des travailleurs étrangers temporaires au Canada. Elle a proposé d'opter pour des moyens de contrôle accrus et immédiats plutôt que pour un moratoire, d'inciter les Canadiens à accepter les emplois vacants et d'éviter les mesures de contrôle excessives, comme la possibilité de revenir cinq à six ans en arrière dans l'application du programme.

En outre, la FCCQ a rappelé la contribution inestimable de l'immigration pour combler les besoins de main-d'œuvre partout au pays. À cet effet, elle a fait des recommandations en faveur d'un accès plus facile des entreprises de transformation alimentaire au programme

des travailleurs étrangers. Elle a aussi documenté certains enjeux liés à la gestion des demandes d'immigration, notamment quant à la sélection très complexe des immigrants, les retards dans le traitement des demandes, les importantes barrières à l'accès à la citoyenneté pour les travailleurs qualifiés qui ne maîtrisent pas le français ainsi que le faible recours aux immigrants à titre de travailleurs temporaires.

Transfert d'entreprise et relève

BARRIÈRES FISCALES DE LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU : UN ENJEU PORTÉ SUR LA SCÈNE CANADIENNE

Dans le contexte de la stratégie québécoise de développement de l'entrepreneuriat, la FCCQ s'est opposée à maintes reprises aux barrières fiscales prévues par la *Loi de l'impôt sur le revenu*, lesquelles barrières ont pour effet de défavoriser le transfert d'entreprises aux membres d'une même famille.

La FCCQ a fait adopter par la Chambre de commerce du Canada une résolution pour qu'elle se mobilise contre ce fardeau pour les entreprises. Elle a sensibilisé à cette problématique les 17 présidents de chambres

de commerce présents aux tables régionales de concertation sur l'entrepreneurship. Ces travaux ont donné lieu à des communications afin d'inviter le gouvernement provincial à agir.

Vu que 57 % des PME québécoises vont changer de mains dans les prochaines années et que 30 % des entrepreneurs envisagent de céder leur entreprise à quelqu'un de leur famille, les membres de la FCCQ présents à l'assemblée générale annuelle de juin 2014 ont réitéré l'importance de poursuivre les démarches afin d'assouplir les lois et règlements à cet égard.

La FCCQ a multiplié les interventions auprès du ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, Jacques Daoust, du ministre des Finances, Carlos J. Leitão, et du ministre délégué aux PME, Jean-Denis Girard. Cet enjeu a aussi fait l'objet de discussions à l'échelle fédérale lors de rencontres avec des sous-ministres, les caucus de partis politiques et dans le cadre de consultations pré budgétaires. Par ailleurs, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations a invité la FCCQ à lui soumettre des propositions cet automne.

Santé et sécurité du travail

EN FAVEUR D'UNE MODERNISATION DU RÉGIME

Depuis plusieurs années, la FCCQ participe aux travaux de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) en siégeant à son conseil d'administration, aux comités de vérification, de placement, de gouvernance, de régie d'entreprises, sur le budget ainsi qu'à plusieurs autres sous-comités. Une fois de plus en 2013-2014, ses interventions ont porté sur les initiatives visant la modernisation du régime de santé et sécurité du travail (SST).

La FCCQ veille aussi à ce que ses membres soient continuellement à jour sur les enjeux liés à la SST. Elle a notamment développé une formation sur la gestion sécuritaire de l'amiante lors de travaux de rénovation dans les différents établissements du Québec afin d'informer les entreprises des modifications réglementaires touchant le règlement sur la santé et sécurité du travail ainsi que du code de sécurité pour les travaux de construction.

FORMATIONS OFFERTES AUX MEMBRES

Jusqu'en 2013, la FCCQ a pu offrir à ses membres des cours en ligne sur différents sujets sensibles en matière de santé et

sécurité du travail. À ce jour, son offre de formation est constituée de 14 cours différents et s'adresse aux travailleurs et aux gestionnaires qui s'intéressent à la santé et à la sécurité en milieu de travail et aux entreprises qui doivent obtenir des accréditations SST et CSST. Les formations portaient notamment sur les méthodes de prévention, l'inspection et la conformité du milieu de travail, le système d'identification des matières dangereuses utilisées au travail, l'hygiène et la salubrité en milieu de soins, la responsabilité pénale et criminelle des employeurs ou encore l'accueil des nouveaux travailleurs, pour n'en citer que quelques-uns.

Secteur agroalimentaire

FUTURE POLITIQUE AGRICOLE : DES ATTENTES CLAIRES

Au cours du dernier exercice, le comité Agroalimentaire de la FCCQ a recentré ses activités autour des principaux enjeux associés à l'adoption et à la mise en œuvre de la future politique agricole, attendue depuis des années. Le comité a tenu des rencontres privées avec le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour lui faire part de ses priorités et de ses attentes envers la politique à venir. Au nombre des sujets abordés : la compétitivité du secteur, le contrôle aux frontières, la valorisation des aliments du Québec et l'appui accru au secteur de la transformation.

Secteur de la santé

PLACE AU PRIVÉ DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Au cours de l'exercice 2013-2014, la FCCQ a consolidé ses positions concernant plusieurs enjeux liés à un secteur névralgique dans le bilan économique de la province et dans le rétablissement des finances publiques, celui de la santé. Avec la publication de six lettres ouvertes dans les journaux du Québec, la FCCQ a proposé des solutions concrètes à l'amélioration du système de santé québécois. Elle y présentait également les recommandations du comité Santé pour relever ces nombreux défis. La FCCQ

La FCCQ a aussi mené de nombreuses démarches auprès de la ministre déléguée à la Politique industrielle, M^{me} Elaine Zakaïb, afin que le secteur agroalimentaire ait aussi accès aux mesures et crédits d'impôt à la productivité et à l'innovation.

PRODUITS QUÉBÉCOIS : LES CHAMBRES DE COMMERCE SOUTENUES PAR LA FCCQ JUSQU'AU NIVEAU FÉDÉRAL

En plus de soutenir et de promouvoir les initiatives des chambres de commerce à l'égard de la production de produits québécois, la FCCQ est intervenue auprès du gouvernement fédéral afin que des indemnités adéquates soient offertes au secteur des fromages dans la foulée de

l'Accord de libre-échange avec l'Union européenne. Ces indemnités devraient permettre d'atténuer les répercussions d'une hausse notable de l'importation des fromages européens. La FCCQ a aussi préparé un important document sur la contribution potentielle de l'agroalimentaire à une éventuelle politique de prévention en matière de santé.



VIGIE SUR LA POLITIQUE DE LA RECHERCHE ET INNOVATION

Au cours de l'exercice, la FCCQ a analysé la politique nationale de la recherche et de l'innovation, publiée en octobre 2013 par le gouvernement du Québec. Le président du comité Sciences de la vie et la présidente-directrice générale de la FCCQ ont rencontré l'ancien ministre des Finances, M. Nicolas Marceau, dans le cadre des consultations pré budgétaires pour lui faire part de recommandations concernant cette politique.

a notamment invité le gouvernement à miser davantage sur le secteur privé, lequel peut contribuer à faciliter l'accès au système public de santé, sans menacer d'aucune manière le principe d'universalité. Pour appuyer ses recommandations, elle a donné trois exemples de domaines où la complémentarité du privé pourrait apporter de l'oxygène au secteur public : les cliniques médicales, les résidences pour personnes âgées et les équipements médicaux.

Surréglementation

LA FCCQ S'OPPOSE À LA SURTAXATION DISCRIMINATOIRE

À maintes reprises, la FCCQ a dénoncé la volonté des gouvernements fédéral et provincial d'imposer des surtaxes discriminatoires sur certains produits de consommation dans le but d'infléchir le comportement des consommateurs.

Pour prévenir les décisions gouvernementales de surréglementer certains produits, la FCCQ a présenté deux mémoires, l'un concernant l'industrie du tabac et l'autre les boissons gazeuses et les établissements de restauration rapide. En se servant de l'exemple de la surtaxe (surnommée *fat tax*) imposée au Danemark pour décourager la consommation de ces produits, la FCCQ a exhorté les gouvernements fédéral et provincial de ne pas adopter une solution aussi simpliste pour des problèmes de santé nettement plus complexes, comme celui de l'obésité.

OPPOSITION À L'EMBALLAGE NEUTRE

La FCCQ a appuyé la Chambre de commerce du Canada dans ses interventions auprès du gouvernement fédéral pour qu'il renonce à l'imposition d'un emballage neutre. Cette mesure correspond à un empiètement sur les marques de commerce privées puisqu'elle impose un étiquetage obligatoire excessif qui irait au-delà d'une information adéquate fournie aux consommateurs.

LUTTE À LA CONTREBANDE DE TABAC

La FCCQ a réagi par l'entremise d'une lettre ouverte à la décision du gouvernement fédéral d'imposer, dans son dernier budget, une taxe additionnelle de 50 cents par paquet de cigarettes, ce qui pourrait avoir pour effet de faciliter la contrebande. Membre de la Coalition nationale contre le tabac de contrebande, elle a pris part à une campagne de publicité pancanadienne visant à sensibiliser le public et à exhorter Ottawa à intensifier ses efforts pour lutter contre la contrebande.

Nous saluons la décision du gouvernement fédéral d'accorder 91,7 M\$ de crédits additionnels à la GRC afin qu'elle intensifie ses actions contre la contrebande du tabac. Mais tout en donnant avec la main droite, le gouvernement nuit avec la main gauche aux efforts de la police par des taxes qui rendent les cigarettes de contrebande encore plus attirantes.

Lettre ouverte de la FCCQ, *Le Soleil*, 17 février 2014

Dans le même esprit, à la suite du dépôt du dernier budget provincial, la FCCQ a manifesté son désaccord par rapport à la hausse de la taxe sur le tabac. Elle a souligné que la volonté d'augmenter les revenus de l'État par une surtaxe pourrait se traduire

par un effet secondaire non souhaité, soit la hausse de la criminalité associée à la contrebande du tabac.

POUR LE MAINTIEN DES SERVICES À L'AUTO

Le conseil d'administration de la FCCQ a adopté une résolution qui s'inscrit contre l'adoption de règlements qui empêchent les commerces de développer des services à l'auto ou qui ont pour effet de restreindre la façon dont ces établissements commerciaux utilisent l'espace qu'ils occupent en toute légalité. Cette résolution s'insère dans le contexte de l'adoption par des conseils municipaux de certaines villes des États-Unis et du Canada de mesures contraignantes pour ce genre de services. La FCCQ a aussi fait connaître cette position à l'Union des municipalités du Québec, à la Fédération des municipalités du Québec et au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN FAVEUR DE L'ALLÈGEMENT DE LA PAPERASSE EN ENTREPRISE

La FCCQ est membre du Comité sur la simplification administrative et réglementaire mis sur pied par le gouvernement du Québec. Les travaux du Comité portent sur l'analyse des procédures et des règlements auxquels sont soumises les entreprises et sur l'élimination de certains règlements non pertinents pour alléger le fardeau administratif des PME. À cet effet, la FCCQ a publiquement salué l'adoption de la nouvelle Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif, en janvier dernier.

Les rencontres politiques de la FCCQ

Chaque fois qu'elle en a l'occasion, la FCCQ discute avec des décideurs des différents ordres de gouvernement de divers enjeux économiques et des préoccupations de ses membres, ce qui s'inscrit en complément des sorties médiatiques et de la participation à des audiences publiques ainsi qu'à des réunions de comités gouvernementaux, paragouvernementaux et sectoriels. Voici un aperçu des rencontres du dernier exercice :

2013

20 novembre	La première ministre du Québec, M ^{me} Pauline Marois
28 novembre	Un groupe de dix sous-ministres du gouvernement du Québec Le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, M. Jean-François Lisée

2014

20 janvier	Le ministre de l'Économie et des Finances du Québec, M. Nicolas Marceau
5 février	Le premier ministre du Canada, le très honorable Stephen Harper Le ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre du Multiculturalisme, l'honorable Jason Kenney Le chef de l'opposition officielle et chef du Nouveau Parti démocratique, l'honorable Thomas Mulcair et son caucus Les membres du caucus du Parti libéral du Canada
23 avril	Le ministre des Finances du Canada, l'honorable Joe Oliver La sous-ministre québécoise du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, M ^{me} Christine Tremblay
2 mai	Le porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'économie, d'innovation et d'exportations, M. André Lamontagne
6 mai	Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. François Blais Le ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional, M. Jean-Denis Girard Le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et également président du Conseil du trésor, M. Martin Coiteux Le ministre des Finances, M. Carlos J. Leitão

8 mai	La ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec, M ^{me} Kathleen Weil
12 mai	Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, M. Yves Bolduc
13 mai	L'adjoint parlementaire du premier ministre du Québec, M. David Birnbaum L'adjointe parlementaire du ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes, M ^{me} Rita De Santis
14 mai	Le ministre des Finances du Québec, M. Carlos J. Leitão
15 mai	Le ministre de l'Emploi et du Développement social, honorable Jason Kenney
16 mai	Le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard
21 mai	Le ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, M. Jean D'Amour
28 mai	Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, M. Pierre Arcand
30 mai	Le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard Le ministre de l'Économie, M. Jacques Daoust La ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec, M ^{me} Kathleen Weil
3 juin	Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel
5 juin	Le ministre délégué aux Mines, M. Luc Blanchette
13 juin	Table ronde avec les sous-ministres fédéraux (M ^{me} Janice Charrette, sous-greffière du Conseil privé et secrétaire associée du cabinet; M ^{me} Marie Lemay, sous-ministre et présidente, Développement économique Canada; M. Serge Dupont, sous-ministre, Ressources naturelles Canada; M. John Knubley, sous-ministre, Industrie Canada; M. Jean Boivin, sous-ministre délégué, Finances Canada; M. Paul Thompson, sous-ministre adjoint principal, Emploi et Développement social Canada)
17 juin	Le secrétaire général associé au Plan Nord, M. Robert Sauvé Le secrétaire général associé, chargé du Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques, au ministère du Conseil exécutif, M. Pierre Hamelin Le sous-ministre du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, M. Jocelin Dumas
15 juillet	Le secrétaire général associé à la stratégie maritime, M. Georges Farrah
26 août	Le ministre du Travail, M. Sam Hamad

La FCCQ, partenaire de développement économique QC-USA

Les Corridors de commerce sont nés d'une volonté de développer des relations commerciales entre le Québec et le Nord-Est des États-Unis. Cette initiative de la FCCQ, vouée à soutenir les entreprises exportatrices québécoises, s'est inscrite dans la foulée des événements du 11 septembre 2001, le renforcement de la sécurité aux frontières ayant passablement réduit la fluidité des échanges transfrontaliers entre le Québec et son voisin du Sud. Les Corridors profitent du soutien de grands partenaires, dont le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations ainsi que Développement économique Canada.

Cette année, la FCCQ a redoublé d'efforts en vue de stimuler l'ambition des entreprises québécoises à l'international et d'offrir des occasions de maillage et de formation pour les aider à mieux cibler leurs marchés d'exportation.

UN NOUVEAU PORTAIL POUR LES ENTREPRISES EXPORTATRICES DU QUÉBEC

Avec l'embauche d'une directrice des Corridors de commerce, la FCCQ a mis sur pied un nouveau portail électronique où viendront s'insérer une plateforme B2B de maillage pour les PME québécoises et américaines ainsi qu'un service de certification en ligne de documents nécessaires à l'exportation. Ce nouveau site, qui sera lancé au début de 2015, constituera un recueil de renseignements utiles pour aider les entreprises québécoises à percer le marché du Nord-Est américain.

UN NOUVEAU COMITÉ DÉVELOPPEMENT ET EXPORTATION À LA FCCQ

La FCCQ a mis sur pied un nouveau comité sectoriel sur le développement des marchés internationaux et l'exportation.



Il est présidé par Julie Pottier, vice-présidente régionale, Québec, Exportation et développement Canada (EDC). Ce comité est voué à établir la liste des enjeux et des défis auxquels font face les entreprises désireuses d'exporter ainsi que des tendances d'exportations répertoriées par EDC au cours des années.

De plus, cette année, la FCCQ a dressé le portrait économique des échanges commerciaux entre le Québec et l'État de New York, et a commandé à Deloitte une étude sur la réindustrialisation aux États-Unis. Le portrait et les enjeux liés à ce phénomène ont fait l'objet du colloque Réindustrialisation et exportations aux États-Unis organisé par la FCCQ en mars. Pour plus de détails sur cet événement, voir le chapitre « Les événements d'un réseau en action ! »

LES ACTIVITÉS AU CŒUR DES OCCASIONS D'AFFAIRES TRANSFRONTALIÈRES

Tournée du Nord-Est des États-Unis : la FCCQ a rencontré différentes chambres de commerce et agents de développement économique de la Nouvelle-Angleterre (Connecticut, Vermont, Maine, New Hampshire et Massachusetts) et de l'État de New York pour discuter des occasions qui s'offrent aux entreprises québécoises et américaines, et des marchés visés par les échanges transfrontaliers.

Économie verte : en collaboration avec Écotech et l'American Chamber of Commerce in Canada, la FCCQ a organisé une rencontre privée avec le gouverneur du Massachusetts, Deval Patrick, et la présidente du Massachusetts Clean Energy Center, Alicia Barton, pour discuter d'économie verte et du potentiel des technologies propres dans l'État.

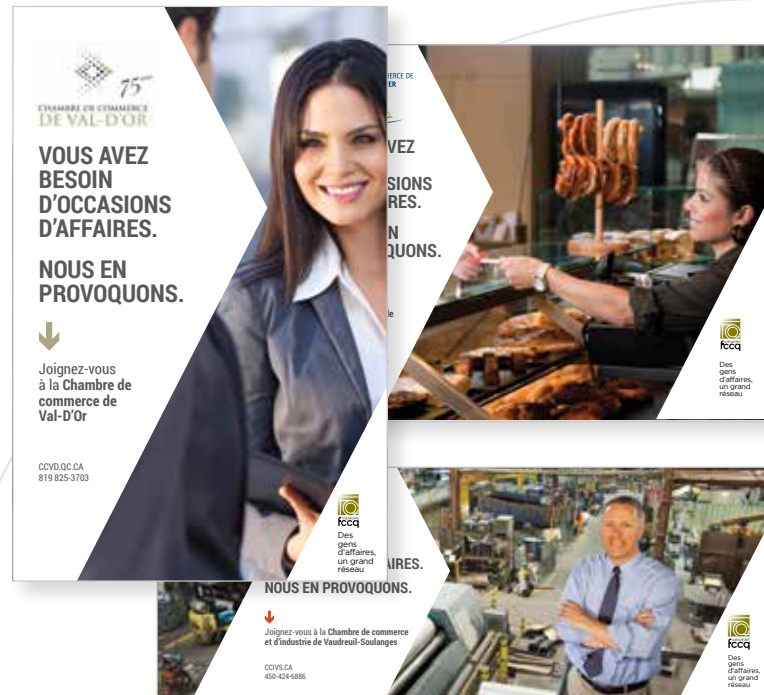
Entente de collaboration avec le Vermont : la FCCQ a rencontré des représentants du Vermont Global Trade Partnership pour discuter d'un protocole d'entente de collaboration. Des membres corporatifs de la FCCQ ont aussi pu discuter avec des agents de développement économique du Vermont.

Entente de collaboration avec le New Hampshire : la FCCQ a rencontré le sénateur du New Hampshire pour discuter du redressement des échanges commerciaux entre le New Hampshire et le Québec.

Enfin, la FCCQ a fait la promotion des activités des Corridors de commerce en participant au Maine International Trade Day, à la 38^e conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, ainsi qu'au salon Stratégie PME, qui a eu lieu à Montréal en novembre. La présidente-directrice générale de la FCCQ a également prononcé une conférence lors du Rendez-vous Québec-US Nord-Est, organisé par Écotech, sur la croissance de l'économie verte au-delà des frontières.

Le réseau des chambres : une force active partout au Québec

La FCCQ alliée des chambres locales et régionales



Afin de contribuer au développement de son réseau et d'aider les chambres à mieux se positionner dans leur marché respectif, la FCCQ a conçu une stratégie de promotion nationale adaptée aux besoins des chambres locales. Cette initiative répond à une demande spéciale des chambres, qui doivent maintenant s'approprier des outils qui ont été développés exprès par notre équipe et mis à disposition en début d'année.

**VOUS AVEZ BESOIN
D'OCCASIONS D'AFFAIRES.
NOUS EN PROVOQUONS.**

Une signature commune au réseau a été proposée de même qu'une variété d'outils paramétrables pour les appuyer dans leurs efforts de recrutement, et ce, tout en leur permettant d'actualiser leur image.

Pour joindre leur public cible, qu'il soit des secteurs commercial, industriel ou des services, les chambres ont à leur portée : des publicités en plusieurs formats pour publication dans des journaux imprimés; des bannières animées pour le Web; des bannières pour Facebook, LinkedIn et Twitter; des modèles d'infolettres et une capsule radiophonique qui peut être complétée par un message personnalisé de chaque chambre, pour diffusion dans les radios locales.

La FCCQ engagée au Canada et aux États-Unis

En tant que membre de la Chambre de commerce du Canada (CCC), la FCCQ participe aux rencontres de consultation et contribue à la défense des intérêts des entreprises et des entrepreneurs québécois à l'échelle canadienne.

LA FCCQ, LEADER CANADIEN EN FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Au cours de la dernière année, toutes les chambres, incluant la chambre canadienne, se sont ralliées à la position présentée par la FCCQ à l'égard des modifications importantes aux programmes fédéraux et aux ententes fédérales-provinciales proposées par le

DES DIZAINES DE FORMATIONS DIVERSIFIÉES ET ACCESSIBLES

La FCCQ Formation poursuit son offre de formations en classe et en ligne destinées aux administrateurs, au personnel des chambres de commerce et à leurs membres. Le Centre de ressources en ligne a été bonifié et complètement réorganisé, afin de mettre à la disposition des chambres des documents pratiques et juridiques utiles pour la gestion des activités au quotidien.

Pour des raisons administratives, la FCCQ Formation (mutuelle reconnue par la CPMT) a été dissoute et les services offerts ont été intégrés aux activités régulières de la FCCQ.

Des formations populaires :

- La gouvernance : un outil essentiel au service des administrateurs
- Planification stratégique
- Santé et sécurité du travail
- Supervision simplifiée
- Prévention des pertes

ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre du Multiculturalisme, l'honorable Jason Kenney.

LA FCCQ ACTIVE PARTOUT AU CANADA

La FCCQ a collaboré aux travaux des comités Régimes de retraite et Énergie de la CCC, en plus de participer à plusieurs rencontres interprovinciales. Ces réunions visent la concertation des actions des chambres provinciales sur les sujets de compétence fédérale et l'échange de points de vue sur les pratiques exemplaires. La FCCQ est aussi

membre du conseil d'administration de la Chamber of Commerce Executives of Canada et du Régime d'assurance collective des chambres de commerce du Canada.

Au congrès de la CCC, qui s'est tenu à Kelowna en septembre 2013, la FCCQ a présenté et défendu six résolutions. Parmi elles, cinq ont été adoptées :

- favoriser le renouvellement des ententes fédérales-provinciales sur le marché du travail plutôt que d'implanter la Subvention canadienne pour l'emploi;

- s'opposer à l'article 84.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui défavorise le transfert d'entreprise parmi les membres d'une même famille;
- appuyer le gouvernement fédéral dans la mise en place d'un Accord de libre-échange économique et commercial entre le Canada et l'Union européenne;
- soutenir la proposition d'inversion du flux de pétrole dans la canalisation 9B effectuée par l'entreprise Enbridge;
- s'opposer à l'emballage neutre, qui représente une expropriation inacceptable des marques de commerce privées.

L'APPARTENANCE À UN RÉSEAU NORD-AMÉRICAIN

La FCCQ est membre de l'Association of Chamber of Commerce executives (ACCE), qui regroupe 7 500 professionnels répartis dans 1 200 chambres de commerce des États-Unis et du Canada. Depuis 2012, elle siège aussi à son conseil d'administration, où elle représente les intérêts des chambres de commerce de tout l'Est du Canada !

UNE PREMIÈRE À MONTRÉAL... UNE PREMIÈRE À L'EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS !

Du 12 au 15 août 2014, une délégation de la FCCQ a participé au congrès annuel de l'ACCE, congrès qui a réuni 1 500 personnes du milieu des affaires nord-américain à Cincinnati. À cette occasion, elle a invité les participants à la 101^e édition du congrès annuel, qui aura lieu à Montréal en août 2015. Cet événement d'envergure internationale, organisé par l'ACCE et la FCCQ, en collaboration avec Tourisme Montréal, permettra de réunir à Montréal plus d'un millier de congressistes issus du réseau nord-américain des chambres de commerce.

Les événements d'un réseau en action !

Organisme dynamique, sensible aux enjeux d'actualité ainsi qu'aux réussites des entreprises et des entrepreneurs, la FCCQ a été au cœur de l'action, que ce soit pour la reconnaissance des gens d'affaires d'ici ou encore pour la mobilisation d'acteurs clés afin de favoriser un environnement d'affaires propice à la création de richesse. La FCCQ a célébré l'excellence des entreprises québécoises et celle du réseau des chambres de commerce par deux événements annuels fort attendus par la communauté d'affaires : les Mercuriades et la Journée réseau.

De plus, en 2013-2014, la FCCQ a attiré des milliers de gens d'affaires dans le cadre de rendez-vous privés, de débats politiques lors de la campagne électorale, d'un colloque sur le secteur manufacturier et de partenariats porteurs, dont ceux avec l'Institut des partenariats publics privés et la Conférence de Montréal.



Des reconnaissances méritées, des prix convoités

Les Mercuriades 2014 : la célébration du milieu des affaires québécois

LE PLUS PRESTIGIEUX CONCOURS D'AFFAIRES AU QUÉBEC

Quinze entreprises québécoises ont été récompensées et applaudies par quelque 800 gens d'affaires réunis au Palais des congrès de Montréal lors de la majestueuse soirée gala de l'édition 2014 du plus prestigieux concours du domaine des affaires, du commerce et de l'entrepreneuriat au Québec.

Créées et organisées par la FCCQ depuis 34 ans, les Mercuriades visent à rendre hommage à l'esprit visionnaire, à l'audace et au savoir-faire des entreprises qui contribuent au développement du Québec et de ses régions. Ces entreprises constituent des modèles inspirants de réussite pour la relève en affaires et pour tout le milieu économique québécois.



Sous la présidence d'honneur de Denis Richard, président de la Coop fédérée, la soirée comptait également sur la présence de la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, M^{me} Kathleen Weil, du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, M. Pierre Arcand, du ministre de l'Économie,

de l'Innovation et des Exportations, M. Jacques Daoust, ainsi que du ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional, M. Jean-Denis Girard.

En plus de célébrer l'excellence et le sens de l'innovation des entreprises d'ici, la soirée a été l'occasion de rendre hommage au président et chef de la direction de la Banque de développement du Canada, M. Jean-René Halde, pour son rôle déterminant dans le soutien des entreprises canadiennes et de leur croissance en pleine période de crise économique.

Les lauréats 2014

ENTREPRISES DE L'ANNÉE 2014

Chaque année, deux entreprises lauréates sont sélectionnées par le jury pour devenir les entreprises de l'année en raison de leurs performances exceptionnelles.



Grande entreprise de l'année 2014 : Telus Québec inc.

François Gratton, président, Telus Québec; Pierre-Luc Desgagné, vice-président – Affaires publiques et gouvernementales, Hydro-Québec



PME de l'année 2014 : Jalbert Automatisation

Luc Jalbert, président, Jalbert Automatisation; Pierre-Luc Desgagné, vice-président – Affaires publiques et gouvernementales, Hydro-Québec

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Pour récompenser une stratégie innovatrice sur le plan de la gestion de la main-d'œuvre.

Grande entreprise : Olymel S.E.C.

PME : Construction GDM

EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Pour souligner une stratégie d'exportation ou d'investissement direct à l'étranger qui a permis le développement d'un marché à l'international.

AV&R

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

Pour les entreprises ayant contribué de façon notable au développement économique de leur région et ayant été lauréates d'un prix d'excellence attribué lors du gala de sa chambre de commerce.

Grande entreprise : Unicoop Coopérative Agricole

PME : Valmetal

INNOVATION INVESTISSEMENT QUÉBEC

Pour souligner une stratégie d'innovation technologique des produits, des procédés ou du design.

Grande entreprise : La Presse

PME : Jalbert Automatisation

GESTION PROACTIVE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Pour récompenser une stratégie audacieuse en matière de développement de la main-d'œuvre qui permet, par exemple, de retenir et de fidéliser ses employés ou de planifier et préparer la relève.

Grande entreprise : Telus Québec

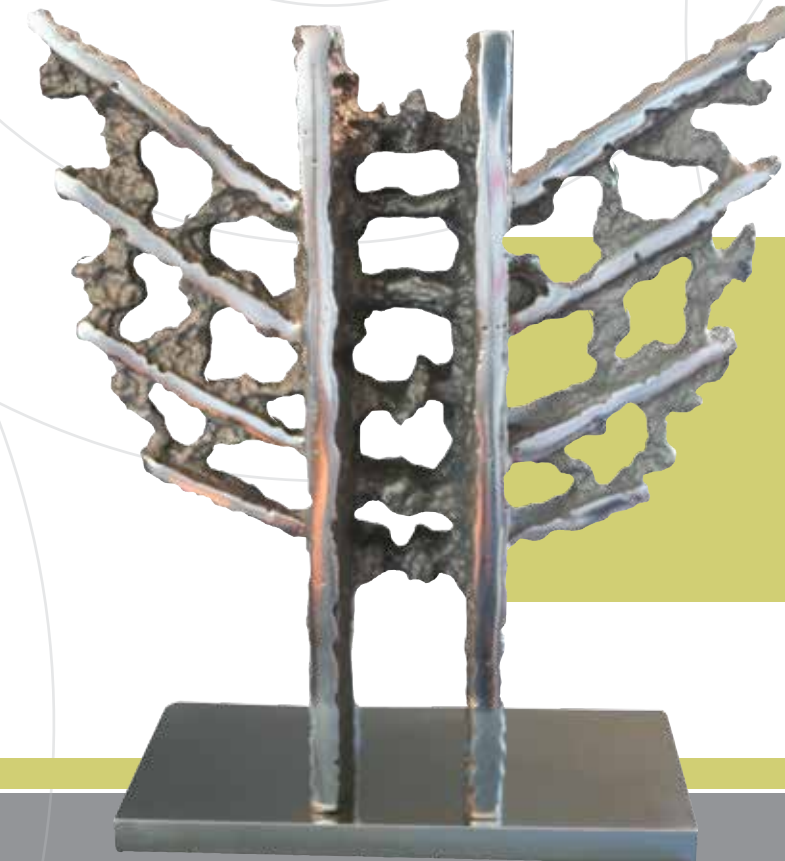
PME : Arkema Canada, usine de Bécancour

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour les entreprises dont l'engagement et les réalisations envers le développement durable sont remarquables et uniques dans leur secteur.

Grande entreprise : Metro

PME : Ecorad



Le trophée : L'Envol

Baptisé L'Envol, le trophée remis aux entreprises lauréates représente un oiseau stylisé dont les formes symbolisent toute la force et la légèreté du commerçant, du messenger et de l'entrepreneur, qualificatifs attribués au dieu du commerce, Mercure. Cette sculpture originale réalisée par l'artiste Giuseppe Benedetto évoque la volonté de réussite, donne une impression de puissance et exprime, par son geste d'envol, le changement et le progrès.

MERCURE LEADERSHIP GERMAINE-GIBARA

Ce Mercure, présenté par la FCCQ conjointement avec la Financière Sun Life, vise à reconnaître le parcours exceptionnel de femmes d'affaires ayant fait preuve d'audace, d'influence et de leadership tout au long de leur parcours professionnel et au sein de leur secteur d'activité.

Grande entreprise : *Manon Brouillette, présidente et chef de l'exploitation, Vidéotron*

Grande entreprise : *Louise St-Pierre, présidente et chef de la direction, Cogeco Câble Canada*

PME : *Denise Verreault, C.M., C.Q., présidente et chef de la direction, Groupe maritime Verreault*

MERCURE ENTREPRENEURIAT RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

Ce Mercure, présenté par Raymond Chabot Grant Thornton, vise à récompenser des stratégies de croissance mises en place par les entreprises afin d'atteindre leur plein potentiel.

Surplec HV solutions

MERCURE TRANSFERT D'ENTREPRISE

Ce Mercure, commandité par la Caisse de dépôt et placement du Québec, est réservé aux PME et vise à récompenser des stratégies pour assurer une continuité en affaires et préparer adéquatement le transfert d'entreprise.

JLR

MÉRITE DU FRANÇAIS / OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Pour une entreprise dont la réalisation marquante fait progresser le français ou le met en valeur dans un commerce, un milieu de travail ou un secteur d'activité.

Ivanhoé Cambridge

MÉRITE MAURICE-POLLACK

Pour souligner les actions exceptionnelles d'une entreprise en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle.

Informatique EBR

Pour assurer le succès de ce 34^e concours des Mercuriades, la FCCQ a pu compter sur la participation de commanditaires prestigieux : La Coop fédérée, Alcoa, l'Association de la construction du Québec, AstraZenec Canada, la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, la Financière Sun Life, le Fonds de solidarité FTQ, Gaz Métro, le Gouvernement du Québec, Hydro-Québec, Investissement Québec, Mercer, l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, Raymond Chabot Grant Thornton, RBC Banque Royale, Rio Tinto Alcan, 98,5 FM, La Presse et RDI.

Journée réseau : l'événement rassembleur des chambres

La Journée réseau représente un rendez-vous annuel convoité par les chambres de commerce et l'occasion de remettre les prix d'excellence du réseau. Dans le cadre de la réforme de sa gouvernance, la FCCQ a établi que la Journée réseau (anciennement, le congrès) aurait lieu chaque année au mois de juin. Cette réforme a débuté avec l'édition du 16 juin 2014 qui, s'ajoutant à l'édition d'octobre 2013, a nécessité la tenue de l'événement à deux reprises avant la fin de l'exercice 2013-2014.

ÉDITION 2013 : POUR UN RÉSEAU PLUS FORT

Sous le thème Pour un réseau plus fort, la Journée réseau 2013 a eu lieu à Saguenay les 15 et 16 octobre. Grâce aux échanges, aux ateliers et aux visites des entreprises fleurons



de l'économie saguenéenne, cet événement visait la consolidation des liens entre les chambres de commerce du réseau provincial afin de le projeter vers l'avenir.

Les participants ont assisté à un dîner-conférence avec Jean-François Dumas, président d'Influence Communication et expert du domaine des médias, qui a tracé un portrait clair et sans complaisance du monde des médias et suggéré des pistes d'action pour faire rayonner efficacement les messages sur la place publique.

En outre, le gala des chambres a été l'occasion de rendre un vibrant hommage à la présidente-directrice générale, qui célébrait son dixième anniversaire à la tête de l'organisme.

Plusieurs membres du conseil d'administration et représentants des chambres de commerce ont exprimé leurs félicitations et leur appréciation.



Prix reconnaissance 2013

CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ANNÉE 2013

Chambre de commerce de Val-d'Or

La Chambre de commerce de Val-d'Or a célébré en 2013 son 75^e anniversaire. Nommée Chambre de commerce de l'année 2013, elle s'est dotée d'une nouvelle mission et d'une nouvelle image de marque, et a emménagé dans de nouveaux bureaux, tout en augmentant sa visibilité et sa présence auprès de sa collectivité. Elle a été présente dans de nombreux dossiers centraux pour le développement des entreprises locales et de l'économie régionale et provinciale. Il s'agit notamment du développement du secteur minier, des relations avec les communautés autochtones, de l'éducation, des infrastructures aéroportuaires et du transport routier.



BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

Paulo Duchesne, Chambre de commerce et d'industrie du Secteur de Normandin

M. Duchesne est l'un des membres fondateurs de la Chambre de commerce de Normandin. Grandement engagé dans la Foire commerciale de la Chambre, il investit temps et énergie à titre de bénévole, et ce, depuis plusieurs années. Depuis 2003, il participe aux instances et aux activités de la Chambre en tant que représentant de la ville de Normandin.

RECRUTEMENT ARTHUR P. EARLE

Chambre de commerce et d'industrie de Roberval

Ce prix, décerné chaque année à la chambre de commerce ayant fait un effort particulier ou original afin d'augmenter son effectif, est remis à la Chambre de commerce et d'industrie de Roberval, qui a connu une hausse de 24,5 % du membership en 2013 sur une population de 15 520 personnes, dont 614 sont des professionnels.

ENTREPRENEURIAT

Chambre de commerce et d'industrie de Québec

La Chambre de commerce et d'industrie de Québec a mis en place une initiative pour les entrepreneurs de la région : rassembler en un même lieu l'ensemble des services et des ressources locales à l'intention des entrepreneurs. Grâce à cette initiative, les entrepreneurs peuvent trouver l'information et les conseils dont ils ont besoin pour réaliser leurs projets ou pour accélérer la croissance de leur entreprise.

CADRE DE L'ANNÉE JEAN-PAUL-LÉTOURNEAU

Linda Malette, directrice générale, Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption

Ce prix est attribué à un membre du personnel d'une chambre de commerce qui s'est particulièrement distingué par ses compétences et ses réalisations.

Femme dynamique et engagée, M^{me} Malette est depuis près de 10 ans à l'emploi de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption. Parmi ses nombreuses réalisations, mentionnons sa participation au regroupement de deux chambres de commerce pour en former une seule pour toute la MRC, en plus de créer un programme de mentorat pour les entrepreneurs ainsi qu'une aile jeunesse.

COUP DE CŒUR

Chambre de commerce région de Mégantic

Le jury a voulu souligner la performance exceptionnelle de la Chambre de commerce région de Mégantic et de sa directrice générale, Isabelle Hallé, qui a su réagir avec courage, efficacité et sang-froid face au drame qui a touché sa ville en juillet 2013. Avec force et ténacité, elle a soutenu de façon admirable la collectivité de Lac-Mégantic, les commerçants et les gens d'affaires, pour les aider à se relever et à trouver un nouvel élan.

COLLECTE DE FONDS SPÉCIALE POUR LA RELANCE DE LAC-MÉGANTIC : UN AN PLUS TARD...

croixrouge.ca/FondsFCCQ

Après la tragédie de Lac-Mégantic, le 6 juillet 2013, la FCCQ, la Chambre de commerce région de Mégantic et la Croix-Rouge avaient lancé une collecte de fonds destinée aux gens d'affaires pour soutenir la population méganticoise et ses entreprises. À ce jour, tout près de 9 millions des 14,5 millions de dollars recueillis dans le fonds ont été versés en soutien direct à la population, aux entreprises et à l'emploi local.

ÉDITION 2014 : LES MOYENS POUR AGIR

La Journée réseau 2014 s'est tenue à Lévis le 16 juin sous le thème Les moyens pour agir. Les chambres de commerce existent pour travailler au développement économique de leur collectivité. Pour bien jouer ce rôle et défendre les intérêts des entreprises et des gens d'affaires de leur région, elles doivent avoir les moyens d'intervenir. Afin d'accroître cette capacité d'action, les représentants des chambres ont participé à des ateliers sur les façons de présenter efficacement leurs positions aux décideurs, d'influencer l'opinion publique et de recruter des membres.

S'y est ajoutée une séance de formation d'une journée sur la négociation de commandites et de partenariats, ce qui constitue souvent le nerf de la guerre pour plusieurs chambres de commerce locales.

Le ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional, M. Jean-Denis Girard, était l'invité d'honneur d'un dîner-conférence sur la problématique du transfert d'entreprise, un sujet au cœur des préoccupations des membres de la FCCQ depuis longtemps. Le ministre a souligné que



le gouvernement du Québec allait accorder un haut degré d'importance à cet enjeu prioritaire pour la pérennité des entreprises familiales québécoises.

Prix reconnaissance 2014

CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ANNÉE 2014

Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs

La Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs a réalisé cette année l'objectif ultime de son plan d'action 2008 : à la suite de multiples regroupements, elle est devenue la Chambre de commerce de la Baie-des-Chaleurs, regroupant les 24 municipalités de deux MRC, Bonaventure et d'Avignon. Avec un nouveau point de service à Carleton-sur-Mer, dans la MRC d'Avignon, elle est encore plus présente pour ses membres.

La chambre apporte également une grande importance à la promotion des entreprises locales, notamment après la tenue annuelle de soupers gastronomiques à Montréal et à Québec.

BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

*Christian Provencher,
Chambre de commerce et d'industrie de Laval*

Dès son arrivée à la CCIL, Christian Provencher n'a pas compté les heures qu'il consacrait à sa chambre de commerce. D'une grande rigueur et reconnu par ses pairs, il a su mobiliser l'équipe des administrateurs à des moments importants et a joué un rôle crucial au cours des six dernières années. M. Provencher a été de ceux qui ont permis à la CCIL de faire les choses différemment. Il l'a notamment amenée à s'engager fortement dans le milieu et à se positionner comme un véritable partenaire socioéconomique de la région.

RECRUTEMENT ARTHUR-P.-EARLE

Chambre de commerce de Lotbinière

Avec un potentiel de près de 2 260 places d'affaires dans sa MRC, la chambre lauréate a enregistré un taux de pénétration de 21%. L'équipe a su saisir l'occasion offerte par un projet audacieux, incluant de nouveaux outils de communications. Elle a ainsi pu bonifier sa proposition de valeur. Cette chambre a connu une hausse importante de son effectif, qui est passé de 296 à 476 membres en un an !

ENTREPRENEURIAT

Chambre de commerce latino-américaine du Québec

La CCLAQ a réalisé cette année un programme qui vise à mieux informer, former et accompagner les entrepreneurs en herbe. Il leur permet de poursuivre leurs démarches et leurs ambitions, et ce, avec l'objectif de faire démarrer des entreprises viables. Ce programme compte plusieurs volets : sensibilisation, coaching, formation, le tout à l'intention d'une communauté, la communauté latino-américaine.

CADRE DE L'ANNÉE JEAN-PAUL-LÉTOURNEAU

*Michel Goyer, directeur général,
Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes*

Voilà une personne engagée, jamais à court de projets. Sa dernière année à la chambre a été bien remplie, grâce à sa vision et à son leadership. En même temps, il veille à préparer sa relève. Au nombre des réalisations sous sa gouverne, mentionnons la progression constante du membership, l'augmentation du taux de participation aux activités de l'organisme et l'instauration d'un

programme d'achats locaux. C'est aussi sous son leadership que la chambre a étendu son territoire afin de couvrir toute la MRC de Deux-Montagnes !

COUP DE CŒUR : PLUS DE 50 ANS D'ENGAGEMENT

*Raoul Côté,
Chambre de commerce du Montréal métropolitain*

Cinquante et une années de service dans le mouvement des chambres, autant d'années d'engagement et de dévouement à titre de bénévole, M. Côté a donné sans compter, temps et énergie, dans l'exercice de ses fonctions au sein de sa chambre. Il est un modèle pour bon nombre de jeunes professionnels qui souhaitent s'investir et contribuer à l'avancement d'organismes ou de causes qui leur tiennent à cœur.



Des événements prisés, des échanges sur des enjeux de fond

Les rendez-vous sur invitation de la FCCQ

LES RV AFFAIRES

Au cours des dernières années, les membres de la FCCQ ont pu échanger en privé avec différentes personnalités du monde des affaires. Ces dîners-conférences, fermés aux caméras et aux micros, réunissent chaque fois une trentaine de membres de la FCCQ, ce qui favorise les discussions libres sur des enjeux économiques précis et permet d'approfondir leur connaissance des principaux chefs de file qui contribuent à la prospérité du Québec. Conférenciers et participants ont ainsi l'occasion de nouer des liens privilégiés tout en mettant de l'avant leur domaine d'affaires.

En 2013-2014, les membres de la FCCQ ont pu discuter avec :

- Martin Brière, président, Alcoa Canada, Groupe Produits primaires.
Le Québec et son secteur de l'aluminium : à la croisée des chemins
- Gérard Bibeau, président et chef de la direction, Loto-Québec.
Loto-Québec, un acteur économique et social de premier plan

- Bruno Guglielminetti, directeur général, services numériques, Groupe Juste pour rire.
La gestion de l'image et des communications numériques à l'ère des nouveaux médias sociaux
- Louis Lévesque, sous-ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, Québec.
L'accès aux programmes fédéraux d'infrastructures, Québec
- Alain Lemaire, président exécutif du conseil, Cascades.
Le développement durable et la responsabilité sociale d'une entreprise

LES RV POLITIQUES

Les membres de la FCCQ intéressés par les enjeux politico-économiques du Québec ont régulièrement l'occasion d'échanger sur les problématiques du moment avec des leaders politiques du Québec et du Canada. Ces tribunes privilégiées et confidentielles permettent aux participants de discuter des dossiers politiques de l'heure, des enjeux économiques qui y sont liés et de faire part

de leurs préoccupations et de leurs priorités directement aux décideurs invités.

- Justin Trudeau, chef du Parti libéral du Canada
- François Legault, chef de la Coalition avenir Québec
- Philippe Couillard, premier ministre du Québec
- Denis Coderre, maire de Montréal
- Denis Lebel, ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales, et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

L'importance du phénomène de la réindustrialisation

Dans le cadre de ses activités liées aux Corridors de commerce, la FCCQ a accueilli, pour une première fois au Québec, monsieur Harry Moser, fondateur du Reshoring Initiative. À deux occasions, devant près de 300 personnes réunies le 19 mars à HEC Montréal et le 20 mars lors du colloque Réindustrialisation et exportations aux États-Unis organisé par la FCCQ, M. Moser a fait le point sur le phénomène de plus en plus répandu du *reshoring*, soit le rapatriement des activités de production manufacturière aux États-Unis. Cette tendance lourde, qui contribue de façon notable à la réindustrialisation et à la reprise économique des États-Unis, représente également un fort potentiel de développement pour les PME exportatrices du Québec en raison de la proximité géographique.

Dans le cadre du colloque du 20 mars, les gens d'affaires ont aussi pu entendre plusieurs conférenciers de renom venus partager leur vision et leur expertise sur les occasions qui s'offrent aux entreprises québécoises et les défis possibles qui les attendent, notamment M. Andrew C. Parker, Consul général des États-Unis à Montréal, M. Louis Duhamel, conseiller stratégique de Deloitte, et M. Yan Cimon, professeur agrégé du département de Management de l'Université Laval.



Trois débats politiques

MAINTENIR UN CLIMAT D'AFFAIRES COMPÉTITIF

La FCCQ est engagée dans le maintien d'un climat d'affaires compétitif et d'un environnement économique propice à l'investissement. C'est pourquoi, à trois reprises au cours de la dernière campagne électorale provinciale, elle a invité les représentants des trois principaux partis à venir débattre devant un important contingent de gens d'affaires de leur position sur des thèmes chers aux membres de la FCCQ : l'économie, les ressources naturelles et le secteur manufacturier.

Débat sur l'économie

Le 14 mars dernier, Nicolas Marceau, alors ministre des Finances, Parti québécois (PQ), Martin Coiteux du Parti libéral du Québec (PLQ) et Christian Dubé de la Coalition avenir Québec (CAQ) se sont mesurés sur la gestion des finances publiques, la fiscalité et le développement économique du Québec.

Ce premier débat politique de la campagne électorale, organisé en collaboration avec l'Institut du Québec et avec la participation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, a été animé par Bernard Derome. Devant plus de 200 gens d'affaires, les candidats ont exprimé la position de leur

parti sur la nécessité de revoir le panier de services publics, le choix entre privilégier les investissements dans les infrastructures et un accroissement du poids de la dette, et les pistes pour améliorer la productivité du Québec et stimuler la croissance économique.



Débat sur les ressources naturelles

Le 26 mars dernier, le débat animé par François Gagnon a mis en opposition Martine Ouellet, alors ministre des Ressources naturelles (PQ), Jacques Daoust (PLQ) et François Bonnardel (CAQ). La stratégie énergétique, l'exploration des hydrocarbures québécois, la relance du secteur minier, le développement du territoire nordique ainsi que l'avenir de la forêt québécoise ont fait partie des sujets sur lesquels les candidats se sont confrontés devant un parterre de gens de l'industrie et d'experts.



Débat sur le secteur manufacturier



Le 3 avril dernier, dans le cadre du colloque « Fabriquons l'avenir » à Bromont, les représentants des trois principaux partis ont partagé leur vision sur la réindustrialisation du Québec ainsi que sur les principaux enjeux et défis du secteur manufacturier québécois. Animé par Pierre Duhamel, ce débat a bénéficié de la participation de Simon Prévost (PQ), Jacques Daoust (PLQ) et Stéphane Le Bouyonnet (CAQ). Les

discussions ont notamment porté sur les secteurs que le Québec devrait favoriser pour accroître sa compétitivité, sur les mesures à mettre de l'avant afin de promouvoir la reprise du secteur manufacturier ainsi que sur les stratégies à prioriser à moyen et long terme pour stimuler les investissements et augmenter la productivité.

Colloque « Fabriquons l'avenir » : ensemble pour relancer le secteur manufacturier québécois



Le 3 avril à Bromont, la FCCQ a réuni les acteurs clés de l'industrie manufacturière. Ces derniers ont pu échanger sur les enjeux et les tendances du marché, les défis et les solutions pour l'avenir de ce moteur important de l'économie du Québec.

Le colloque constituait une tribune de concertation pour réfléchir à la revitalisation du secteur manufacturier québécois, qui a perdu du galon au cours des dernières années compte tenu de la concurrence accrue des marchés émergents et de la tendance de plus en plus forte de la réindustrialisation. Il a été notamment question de l'importance pour le gouvernement du Québec, d'une part, de se doter d'une vision d'avenir claire et pour les acteurs de l'industrie, d'autre part, d'être au fait des mesures qui visent à hausser la productivité et à soutenir l'innovation. L'objectif est d'en arriver à la commercialisation de solutions innovantes et de procurer au secteur les moyens d'accroître sa compétitivité.

Cet événement organisé par la FCCQ avec la collaboration de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ) et le soutien de la Ville de Bromont, a réuni quelque 150 personnes du milieu des affaires et de l'industrie.

Journée de l'industrie

UN FRANC SUCCÈS QUI A RÉUNI PLUS 400 PARTICIPANTS

Le 31 mars dernier, plus de 400 participants et 200 entreprises du monde entier et du Québec se sont réunis à Montréal. Organisé par la FCCQ et l'Institut des partenariats publics privés (IPPP), en collaboration avec

le gouvernement du Canada, l'événement a permis une série de rencontres pour en apprendre davantage sur les modalités de l'appel d'offres pour le nouveau pont Champlain et aux entreprises de chez nous de se faire connaître auprès des soumissionnaires potentiels.



Des affaires au-delà des frontières nord-américaines



LA CHINE : PREMIER EXPORTATEUR AU MONDE, DEUXIÈME ÉCONOMIE APRÈS LES ÉTATS-UNIS

En novembre 2013, 80 personnes ont participé à un voyage d'exploration économique organisé par la FCCQ, réservé exclusivement aux membres et au réseau des chambres de commerce du Québec. Lors d'une rencontre

à l'Ambassade du Canada en Chine, les participants ont pu mieux saisir la réalité et les conditions d'affaires de la Chine, qui est un acteur économique incontournable, deuxième économie après les États-Unis et premier exportateur au monde.

Femmes et gouvernance : Françoise Bertrand, conférencière

M^{ME} BERTRAND PANÉLISTE À LA PRESTIGIEUSE CONFÉRENCE DE MONTRÉAL

La présidente-directrice générale de la FCCQ, M^{me} Françoise Bertrand, a participé à une table ronde dans le cadre de la prestigieuse Conférence de Montréal 2014 du Forum international des Amériques, et ce, en présence de chefs de file mondiaux, dont Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international. Réunis sous le thème Les femmes aux conseils d'administration : une gouvernance avec une meilleure gestion des risques, d'autres leaders économiques d'envergure sont intervenus, dont Barbara Thomas Judge,

présidente du conseil du UK Pension Protection Fund et présidente émérite du United Kingdom Atomic Energy Authority; Maurice Lévy, président du directoire de Publicis Groupe; et Denis Durand, associé principal de Jarislowsky Fraser.



Les discussions ont porté sur la réalité moderne de la gouvernance des entreprises qui fait en sorte que la gestion des risques et des compétences doit se faire différemment, de manière à permettre une plus grande participation des femmes dans leur gestion



quotidienne et aux conseils d'administration des grandes entreprises, tant dans le secteur privé que public.

TABLE RONDE DU CERCLE CANADIEN DE MONTRÉAL

M^{me} Bertrand a également participé à la table ronde Un leadership en évolution, organisée par le Cercle canadien de Montréal. Au nombre des autres conférencières, soulignons la présence de M^{mes} Isabelle Hudon, présidente, Financière Sun Life,

Québec, et Dominique Anglade, présidente-directrice générale, Montréal International.

TABLE RONDE LA GOUVERNANCE AU FÉMININ

M^{me} Bertrand a également participé à une table ronde organisée par la Gouvernance au féminin, en présence de M. Thierry Dorval,

président de l'Institut des Administrateurs de sociétés, section Québec et associé chez Norton Rose Fulbright, et de M^{me} Hélène Fortin, présidente du conseil de Loto-Québec et associée chez Gallant. La discussion a porté sur le rôle des femmes au sein des conseils d'administration et sur les obstacles qu'elles rencontrent.

Françoise Bertrand : PDG depuis 10 ans !

Afin de célébrer de façon unique le dixième anniversaire de M^{me} Bertrand à la tête de la FCCQ, l'équipe a organisé un cocktail spécial au Musée de Pointe-à-Callière avec sa famille, ses amis et les collègues qu'elle a côtoyés au cours des années et dans le cadre de ses différents mandats. À cette occasion, plusieurs participants ont pu présenter leurs félicitations et livrer un témoignage personnel et émouvant de leur appréciation du travail, de l'engagement et de la vision de M^{me} Bertrand.



Des partenariats partout au Québec

Le programme Prêt à Entreprendre

42 ENTREPRISES ET 84 ENTREPRENEURS RECONNUS

Avec l'objectif de favoriser l'entrepreneuriat d'ici, Prêt à Entreprendre est là pour ceux et celles qui veulent faire croître leur entreprise en même temps que le Québec !

En 2012, la FCCQ, en partenariat avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Mouvement Desjardins, la Fondation de l'entrepreneurship et Québecor, a mis sur pied le programme Prêt à Entreprendre, destiné à soutenir

les nouveaux entrepreneurs les plus prometteurs du Québec par l'attribution de prêts d'honneur et un soutien sous forme de mentorat.

Les partenaires ont consenti beaucoup d'efforts au cours de la dernière année pour appuyer les 10 chambres gestionnaires du programme. Ces dernières bénéficient désormais d'un outil de gestion plus performant et d'un processus de sélection et de dépôt des candidatures amélioré.

Depuis sa création en 2012, des prêts totalisant 1,7 million de dollars ont été accordés pour soutenir 84 entrepreneurs de différents secteurs d'activité et de toutes les régions du Québec. En 2013-2014, le programme a versé 42 prêts pour un total de 769 000 \$.

**PRÊT À
ENTREPRENDRE**

Le succès économique du jour FCCQ-COGECO

PLUS DE 200 ENTREPRISES DE PARTOUT AU QUÉBEC MISES DE L'AVANT

Depuis 2008, la FCCQ et le réseau radiophonique COGECO unissent leurs efforts pour diffuser les bonnes nouvelles économiques qui concernent les entreprises de partout au Québec. En 2013-2014, cette initiative a permis de souligner les succès structurants de plus de 200 entreprises

québécoises. Investissement majeur, embauche importante de personnel, agrandissement, exportations, acquisition ou autres, il s'agit de mettre en valeur des événements qui contribuent à la croissance de leur chiffre d'affaires et de l'économie de leur collectivité.

COGECO



PagesJaunes | Solution 360°

Groupe Pages Jaunes

UNE TOURNÉE QUI PORTE SES FRUITS

Dans le cadre d'une tournée auprès de six chambres de commerce du Québec, sous le thème Tirer profit du marketing numérique, le Groupe Pages Jaunes a prononcé des conférences devant plus de 250 membres propriétaires de PME. Ces derniers ont ainsi pu se familiariser avec les différents outils de marketing numérique et mobile permettant aux entreprises locales de mieux se démarquer dans leur marché.

d'une année d'enquêtes sur les pratiques d'excellence en matière d'accompagnement d'entreprise. Plus de 130 membres de chambres de commerce ont assisté à ces conférences. Ils ont eu l'occasion de mieux cerner les avantages méconnus qu'offrent les comités consultatifs et les pratiques exemplaires qui en assurent le bon fonctionnement.

RECYC-QUÉBEC
Québec

RECYC-QUÉBEC

1 000 PERSONNES SENSIBILISÉES AU RECYCLAGE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Lors de différentes activités de réseautage organisées par 11 chambres de commerce, RECYC-QUÉBEC, de concert avec la FCCQ, a remis des certificats à 160 entreprises méritantes du programme ICI ON RECYCLE ! Ce projet a permis de sensibiliser près de 1 000 membres de chambres de commerce au recyclage des matières résiduelles.

BDC

Banque de développement du Canada

DÉMYSTIFIER LES BONNES PRATIQUES EN ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISE

Dans le cadre d'une série de quatre conférences, l'économiste en chef de la Banque de développement du Canada (BDC), M. Pierre Cléroux, a dressé le bilan

Standard Life
Standard Life

L'ENTREPRENEURIAT, CENTRAL DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

La Standard Life a présenté quatre conférences, animées par le journaliste Pierre Duhamel, portant sur les enjeux de l'entrepreneuriat dans le contexte démographique actuel et sur le rôle prépondérant que joue l'entrepreneuriat dans le développement économique des régions. Plus de 175 membres de chambres de commerce ont assisté à ces conférences.



Défis de l'entrepreneuriat jeunesse

VALORISER L'ENTREPRENEURIAT AUPRÈS DES JEUNES

Grâce à la collaboration de cinq chambres de commerce, des entrepreneurs de partout au Québec se sont rendus dans des écoles afin de témoigner de leurs expériences pour valoriser la culture entrepreneuriale auprès des jeunes.



Question retraite

L'IMPORTANCE DE BIEN PLANIFIER SA RETRAITE

Partenaire de la FCCQ, Question retraite offre aux entreprises et aux organismes des séances d'information sur la planification

financière à la retraite. La FCCQ collabore également aux travaux de divers comités de l'organisme afin de sensibiliser les entreprises et les travailleurs à une saine planification de la retraite.



Commission des partenaires du marché du travail

LES ENJEUX DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU CŒUR DE L'ACTION DE LA FCCQ

La FCCQ travaille de concert avec la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) afin d'assurer le recrutement de représentants des employeurs auprès des différents conseils régionaux de l'organisme. Ces comités établissent les priorités régionales en matière de formation de main-d'œuvre. La FCCQ agit à titre de courroie de transmission entre le Conseil régional des partenaires du marché du travail, divers organismes patronaux et les chambres de commerce locales.



Tournée régionale du bâtiment vert

ENCOURAGER L'ÉMERGENCE D'UNE INDUSTRIE DU BÂTIMENT VERT

Afin de sensibiliser ses membres aux intérêts économiques liés au développement de bâtiments verts, la FCCQ a effectué une tournée auprès des chambres de commerce, organisée avec la collaboration de Quantis et Solutions Will. Elle a notamment présenté les meilleures pratiques pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments et leurs retombées économiques à court, moyen et long terme.

L'équipe et les membres

Bureau de direction

PRÉSIDENT DU CONSEIL

M. Renaud Caron
Vice-président principal
Groupe CGI

PRÉSIDENT SORTANT

M. Luc Villeneuve
Président
Deloitte - Québec

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Françoise Bertrand, O.C., C.Q.
Présidente-directrice générale
Fédération des chambres de commerce du Québec

PREMIER VICE-PRÉSIDENT

M. François Camirand
Associé
Alter Ego Capital

VICE-PRÉSIDENT

M. Érik Ryan
Vice-président directeur, Marketing,
Stratégie et relations extérieures
Groupe SNC-Lavalin

VICE-PRÉSIDENT

M. Michael Novak
Conseiller en démarrage d'entreprise

VICE-PRÉSIDENT

M. Daniel Pelletier
Président
Artopex

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

M^{me} Anne-Marie Hubert
Associée directrice, Services consultatifs
Ernst & Young

MEMBRE

M. Claude Gagnon
Directeur général, Opérations
et adjoint exécutif au président
BMO Banque de Montréal

MEMBRE

M. Luc Forget
Deuxième vice-président
La Coop fédérée

MEMBRE

M^{me} Louise Martel
Associée, Ressources humaines
Raymond Chabot Grant Thornton

MEMBRE

M. Réal Bellemare
Premier vice-président, Opérations
et Performance Mouvement,
Mouvement Desjardins

MEMBRE

M. Serge Paquette
Associé directeur
Cabinet de relations publiques NATIONAL

MEMBRE RÉSEAU

M. Christian Guay, MBA, CPA, CA, EEE
Chambre de commerce de Lévis
Associé, Lemieux Nolet, comptables
professionnels agréés S.E.N.C.R.L.

MEMBRE RÉSEAU

M^e Martin Fortier
Chambre de commerce de la Rive-Sud
Associé, Cabinet De Chantal, D'Amour, Fortier
S.E.N.C.R.L.

MEMBRE GOUVERNEUR

M^e Louis P. Bernier
Associé
Fasken Martineau DuMoulin Avocats

MEMBRE DE COMITÉ

M. Bryan A. Coates
Vice-président aux finances et chef de la
direction financière
Canadian Malartic

Conseil d'administration

Grandes chambres locales

BEAUHARNOIS-VALLEYFIELD

M^{me} Geneviève Chevrier

BOIS-FRANCS ET DE L'ÉRABLE

M^{me} Virginie Bonura

CŒUR DU QUÉBEC

M. Jean-Guy Doucet

DRUMMOND

M. Luc Gaudreau

EST DE MONTRÉAL

M. Alain Dulong

GAIE DU QUÉBEC

M. Guillaume Bleau

GASPÉ

M. Frédéric Côté

GATINEAU

M. Antoine Normand

GRAND CHÂTEAUGUAY

M^{me} Josée Mailloux

HAUTE-YAMASKA ET RÉGION

M. Julien Cabanac

HAUT-RICHELIEU

M^e Pierre St-Onge

ITALIENNE DU CANADA

M. Emanuele Triassi

JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

M. Jean-Philippe Parent

LAC-SAINT-JEAN-EST

M. Mario Morissette

L'ASSOMPTION

M^{me} Isabelle Proulx

LAVAL

M. Christian Provencher

LES MASKOUTAINS

M. Louis Gendron

LÉVIS

M^e Jérôme Jolicoeur

MANICOUAGAN

M. Bernard Filiatrault

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

M. Guy Jobin

MONT-TREMBLANT

M. Dany Maltais

MOULINS

M. Renaud Thibault

QUÉBEC

M. Éric Lavoie

REGROUPEMENT DES JEUNES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

M. Marc-André Houle

RIMOUSKI-NEIGETTE

M. Christian Tremblay

RIVE-SUD*M. Jacques Olivier Jr***RIVIÈRE-DU-LOUP***M. Christian Noël***ROUYN-NORANDA***M. Jean-Claude Loranger***ROYAL ROUSSILLON***M. Denis Leftakis***SAGUENAY***M. François Gagné***SAINT-EUSTACHE, DEUX-MONTAGNES,
SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC***M^{me} Julie Hubert***SAINT-LAURENT-MONT-ROYAL***M. William Habib***SAINT-SAUVEUR***M. Christian Dufour***SEPT-ÎLES***M^{me} Manon Langlois***SHAWINIGAN***M. Stéphane Daoust***SHERBROOKE***M^{me} Annie Lessard***SOREL-TRACY MÉTROPOLITAIN***M. Éric Champagne***THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE***M. Samuel Bergeron***TROIS-RIVIÈRES***M. Gaétan Boivin***VAL-D'OR***M. Marcel H. Jolicœur***VALLÉE-DU-RICHELIEU***M. Martin Girard***VAUDREUIL-SOULANGES***M. Mathieu Miljours***RÉGIONALE CHAUDIÈRE-APPALACHES***M. Pierre Laroche***RÉGIONALE LAURENTIDES***M. Pierre Cliche*

Représentants sectoriels

M. Pierre-Luc Desgagné

Vice-président, Affaires publiques
et gouvernementales
Hydro-Québec

M. Alexis Segal

Vice-président, Communications
et relations externes
Rio Tinto Alcan

AUDIT, SERVICES COMPTABLES**M. Christian Lapointe**

Associé
BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L.

COMMERCE DE DÉTAIL ET ALIMENTAIRE**M^{me} Geneviève Bich**

Vice-présidente, Ressources humaines
Métro

DÉVELOPPEMENT NORDIQUE**M. Éric Tétrault**

Directeur, Communications
et Affaires publiques
ArcelorMittal Exploitation Minière Canada

ÉCONOMIE VERTE**M. Louis T. Lemay**

Président et chef de la direction
Services intégrés Lemay et Associés inc.

**ÉDUCATION, FORMATION
ET MAIN-D'ŒUVRE****M. Éric Filteau**

Vice-recteur aux finances et aux
infrastructures
Université de Montréal

ÉNERGIE**M. Michel Martin****INNOVATION****M. Yves Goudreau**

Vice-président, Développement des affaires
Premier Tech

MANUFACTURIER**M. Louis J. Duhamel**

Consultant
Deloitte

PRODUITS FORESTIERS**M. Jean Majeau**

Vice-président principal,
Affaires corporatives et communications
Kruger

SCIENCES DE LA VIE**M. Denis Laflamme**

Directeur, Affaires gouvernementales,
remboursement et politiques de santé
Québec-Atlantique
Pfizer Canada

**SERVICES-CONSEILS
EN CAPITAL HUMAIN****M. Marcel Curodeau**

Président
MEDIAL Conseil Santé Sécurité

SURÉGLEMENTATION**M^{me} Christina De Toni**

Directrice des communications
et affaires publiques
Coca-Cola Canada

TÉLÉCOMMUNICATIONS**M. Stéphane Couture**

Chef divisionnaire, Affaires réglementaires
et gouvernementales
Bell Canada

TOURISME**M. Yannick Beupertuis**

Directeur général
Réseau Hôtellerie Champêtre

TRANSPORT**M. François C. Hébert**

Vice-président, Stratégies réseau
CN

Comités sectoriels et présidents

AGRO-ALIMENTAIRE

M. Glenn Acton
Loblaws

DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. Mathieu Bouchard
Graymont

DÉVELOPPEMENT NORDIQUE

M. Éric Tétrault
Arcelor Mittal Mines Canada

ÉCONOMIE VERTE

M. Louis Lemay,
Services intégrés Lemay et Associés

ÉDUCATION, FORMATION ET MAIN D'ŒUVRE

M. Éric Filteau
Université de Montréal

ÉNERGIE

M. Michel Martin
Ultramar

ENTREPRENEURSHIP

M. Guy Laganière
Groupe C. Laganière

FINANCES PUBLIQUES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

M. Francois Camirand
Alter Ego Capital

INFRASTRUCTURES, TRANSPORT ET LOGISTIQUE

M. Daniel Roth
Ernst & Young

MANUFACTURIER ET INNOVATION

M. Louis Duhamel
Deloitte

MINES

M. Bryan A. Coates
Canadian Malartic

PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

M. Marcel Curodeau
Médial Conseil Santé Sécurité inc.

SANTÉ

Vacant

SCIENCES DE LA VIE

M. Denis Laflamme
Pfizer Canada

SST

M^{me} Céline Dugré-Charron
Dugré-Charron, conseillers
et
M. Marcel Curodeau
Médial Conseil Santé Sécurité inc.

SURÉGLEMENTATION

M^{me} Christina De Toni
Coca-Cola Canada

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

M. François Morin
ITAC

TOURISME

M. Yannick Beaupertuis
Hôtellerie Champêtre

TRAVAIL

M. Louis. P. Bernier
Fasken Martineau DuMoulin Avocats

Mémoires

- La réforme du régime d'assurance-emploi : des nuances à apporter
- Pour une avancée dans la formation en entreprise : rapport de l'expérimentation réalisée dans le cadre d'un mandat reçu de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Hausse de la cible de réduction québécoise des gaz à effet de serre de 20 à 25 % par rapport au niveau des émissions de 1990
- Consultation sur la nouvelle stratégie énergétique du Québec 2016-2025
- Rendez-vous de la forêt québécoise
- Mémoire sur le projet de loi n° 43 sur les mines
- Mémoire à la Commission des finances publiques sur le projet de loi n° 39 – *Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite*
- Mémoire déposé devant l'Office national de l'énergie (ONE) sur le projet de renversement de la ligne 9 d'Enbridge
- Projet de loi n° 60 : Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement
- Proposition pour favoriser l'essor d'une industrie de bâtiments verts au Québec
- Financement des universités
- Projet de loi n° 37 interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste
- Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole
- BAPE sur les gaz de schiste (différent du PL37)
- Propositions pour améliorer le fonctionnement de l'industrie de la construction au Québec
- BAPE sur Royal Nickel

Employés

DIRECTION GÉNÉRALE

Françoise Bertrand, o.c., c.q.
Présidente-directrice générale

Yolaine Audet
Coordonnatrice au bureau de la présidente

ADMINISTRATION

Anne-Marie Plante
Directrice

Caroline Cantave
Adjointe

Manon Rioux
Réception

COMMUNICATIONS

Isabelle Perreault
Vice-présidente

Camilla Sironi
Conseillère

Hugues Grégoire
Designer graphique et webmestre

ÉVÉNEMENTS ET PROJETS SPÉCIAUX

Michel Lefebvre
Directeur, Événements corporatifs
et projets spéciaux

Annick Gaudreault
Coordonnatrice

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET ÉVÉNEMENTS

Jean-Guy Delorme
Vice-président

Suzanne Dicaire
Directrice

Monica Cyr
Représentante interne

Claudine Carpentier
Directrice, Corridors de commerce

Geneviève Charest-Proulx
Stagiaire, Corridors de commerce

SOUTIEN AU RÉSEAU ET FORMATION

Bruno-Serge Boucher, ASC. Adm.A.
Vice-président

Gena Déziel
Coordonnatrice

Joceline Balé-Rabé
Adjointe

STRATÉGIE ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Stéphane Forget
Vice-président

Vacant
Directeur

Simon Boudreau
Coordonnateur

JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL

Nour El Mohri
Agente de projets

Marie-Philippe Provost
Agente de projets

Les nouveaux membres

Au cours de l'exercice 2013-2014, la FCCQ a eu l'honneur d'accueillir plus de 130 nouveaux membres issus de différents secteurs d'activité :

Abeilles Busy Bees
AccellLAB Inc.
Advantech Wireless inc.
Aéroport International de Mont-Tremblant
Aikawa Fiber Technologies inc.
Airx Énergie inc.
AirMédic
Alter Ago Capital
Anodisation et Peinture TNM inc.
Arclin Canada Ltée
Association canadienne
du commerce des valeurs
mobilières
Association québécoise de
l'industrie de la pêche
Asys Contrôle & Automation inc.
Belpro Médical inc.
Biothec Foresterie inc.
Bone Structure inc.
Borden, Ladner, Gervais LLP
Brownsburg Electronik inc.
BSN Medical inc.
C2 Innovations inc.
Canadian Energy Pipeline
Association
Cégep de Sherbrooke
Centre de Métallurgie du Québec
Centre national en
électrochimie et en technologies
environnementales
Chantier Davie Canada inc.
Château Bromont (filiale)
Choice Hotels Canada inc.
Conseil en immobilisation &
management inc. (CIM)
Clinique médicale Gynesy inc.
Conseil québécois de la franchise
Corporation AbbVie
Danny Beaudoin, Services
financiers
De Chantal, D'Amour, Fortier,
s.e.n.c.r.l., 2014

Décors de Maison
Commonwealth inc.
Désormeaux & Brouillard,
Huissiers de justice
DS Welch Bussières
eCertify Pty LTD
ECL Services inc.
Econoler inc.
Emplois Compétences inc.
Esther Salomon Deutsch
Experts-Conseils CEP inc.
Expresco Foods inc.
Fédération des chambres
immobilières du Québec
Fédération des établissements
d'enseignement privés
Feutre National inc.
Flagship Courier Solutions inc.
Galderma inc.
GDI Services aux immeubles inc.
Gebo Cermex Canada inc.
Gestion O.C. Plus inc.
GoldCorp inc.
Groupe C. Laganière
Groupe Canam inc.
Groupe PPD inc.
Groupe Santé Vernailles inc.
H. Chalut Ltée
Hal Pharmaceutical Canada inc.
HDI Technologies inc.
Hunt Personnel
IBM Canada Ltée
Imerys Canada inc.
Industries Renaud Gravel inc.
Infolaser (filiale)
Institut de développement de
produits
Institut de l'œil des Laurentides
Institut Josée Aumais
Interconnexions LD inc.
Johnson-Vermette Groupe
Conseil inc.

La Petite Bretonne inc.
Laboratoires de recherche de
Lan
Wirewerks inc.
Lacroix Groupe Conseil inc.
Le Groupe Dale Carnegie
conseillers d'affaires
Le Groupe Maurice
Le Groupe Océan inc.
Leading Boards inc.
Les collections Shan inc.
Les industries Tournebo inc.
Les Laboratoires BNK inc.
Les Pièces d'autos Transbec inc.
Les Produits de plastique Âge
inc.
Les Solutions Will inc.
Leviton Canada Ltée
Lg2
Liki
L'Oasis (filiale)
Machinerie Pharma-Cos inc.
Marchon Canada inc.
MedXL inc.
Mercadex International inc.
Micro-Ondes Apollo Ltée
Miller Thompson Pouliot
S.E.N.C.R.L.
Montreal Pipe Line Ltée
Navamar inc.
Nedco div. de Rexel Canada
Électrique inc.
Oliver Wyman Ltée
Outillages Avitec inc.
Pacini Canada inc.
Paul-Henri Truchon et Fils inc.
Polycor inc.
PPD Moules inc. (filiale)
PPD Rubtech inc. (filiale)
PPD Thermoplastiques inc.
(filiale)
PPD UHMW Industries inc.
(filiale)

Proceco ltée
Produits Suncor Énergie, S.E.N.C.
Pyxis Technologies inc.
Qatar Airways Montreal
Quadra Plast inc.
Québec Entreprise inc.
RE/MAX 2000 inc.
(Fabio Sollazzo Inc.)
Réseau Sélection inc.
Robert Hydraulique inc.
Rogil
Rona inc.
Rothmans, Benson & Hedges inc.
Royal LePage Tendence, Agence
immobilière
S.E. Techno Plus (2009) inc.
Sacs Frontenac inc.
S-Automation
Seneca
Services Techniques Industriels
Marchand
Société de formation et
d'éducation continue (SOFEDUC)
Société du Parc Jean-Drapeau
StyroChem Canada Ltée
Syri Ltée
Trinome Conseils
UBER Technologies inc.
Université Concordia
Université de Sherbrooke
Université Laval
Veolia ED Canada Services
Industriels inc.
Verrerie Walker Ltée
Vortal inc.
Villusion inc.
Zodiac Aerospace inc.

Le Cercle des partenaires

La FCCQ, qui compte quelque 1 200 entreprises membres, bénéficie du soutien financier de grandes entreprises québécoises qui contribuent de façon importante à la réalisation de sa mission. Nous tenons à remercier tout spécialement les entreprises suivantes pour leur soutien et leur engagement :

Adriana Resources inc.
Air Canada
Alcoa ltée
Aluminerie Alouette inc.
Artopex
AstraZeneca Canada inc.
Autorité des marchés financiers
Banque de développement du Canada
Banque Nationale du Canada
Banque Scotia
Bell Canada
BMO Groupe Financier Banque de Montréal
Bombardier inc.
Canadian Malartic GP
Cascades inc.
Chantier Davie Canada inc.
CN
Coop fédérée
CSX Transportation
Deloitte

Enbridge inc.
Gaz Métro
Global Payments
Goldcorp inc.
Groupe CGI inc.
Groupe Proaction
Groupe SNC-Lavalin
Hydro-Québec
Imperial Tobacco Canada
Les Diamants Stornoway (Canada) inc.
Loto-Québec
MEDIAL Conseil Santé Sécurité Inc.
Mercer (Canada) limitée
Merck Canada inc.
Mouvement Desjardins
Novartis Pharma Canada inc.
Pfizer Canada inc.
Power Corporation du Canada
Produits Shell Canada Limitée
Quebecor Media inc.

Raymond Chabot Grant Thornton
RBC Banque Royale
Rio Tinto Alcan
Roche ltée, Groupe-Conseil
Rothmans, Benson & Hedges inc.
Services Intégrés Lemay et Associés inc.
Société de transport de Montréal
Société des alcools du Québec
Target Canada
Telus Québec inc.
Thales Canada, Aéronautique
Transat A.T. inc.
TransCanada Corporation
Transcontinental inc.
Université de Montréal
VIA Rail Canada
Xstrata Nickel

555, boul. René-Lévesque Ouest
bureau 1100
Montréal, QC
H2Z 1B1
T. 514 844-9571
1 800 361-5019
F. 514 844-0226
info@fccq.ca
#FCCQ

